



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

PROC • NUMÉRO 014 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 12 avril 2016

—
Président

L'honorable Larry Bagnell

Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

Le mardi 12 avril 2016

• (1100)

[Traduction]

Le président (L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.)): Bonjour à tous. Il s'agit de la 14^e séance du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, première session de la 42^e législature.

Nous sommes aujourd'hui très occupés et avons beaucoup de témoins, ce dont je me réjouis. Chaque fois qu'on a quelques minutes de répit, il y a cinq ou six problèmes à régler: des témoins qui se décommandent, le rapport du Comité, l'approbation du budget correspondant au rapport, la motion de la greffière sur la séance d'urgence, la ligne directrice sur les conflits d'intérêts, la motion de M. Reid et celle de M. Christopherson.

Nous allons commencer. Il y a trois témoins dans le premier groupe. Tout d'abord, Christine Moore, députée d'Abitibi—Témiscamingue. Ensuite, l'honorable Sheila Copps et Lisa MacLeod, députée de Nepean-Carleton, qui se joint à nous par téléconférence de Toronto.

Je remercie les témoins d'être venus, d'autant plus que leur temps est précieux. Je vous saurais gré de ne pas dépasser cinq minutes pour l'exposé liminaire. Si vous n'avez pas tout dit, vous pouvez le faire en réponse à des questions.

Vous avez la parole, madame Moore.

[Français]

Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD): Merci, monsieur le président. Bonjour, chers collègues et personnes invitées.

C'est avec plaisir que je comparais devant vous aujourd'hui. Je tiens tout d'abord à vous indiquer que les réflexions que je vais faire ici représentent mon opinion personnelle sur la situation et non celle de mon parti.

Comme vous le savez probablement, j'ai accouché d'une petite fille en plein milieu de la dernière campagne électorale. J'ai donc vécu l'expérience de la grossesse sous la précédente législature et la conciliation travail-famille dans le cadre cette nouvelle législature. Pour ce qui est de ma situation familiale, mon mari a également une fille d'âge scolaire en garde partagée, ce qui fait que c'est difficile pour lui de m'accompagner à Ottawa.

Le premier point que je voudrais aborder aujourd'hui est celui du congé parental. Selon moi, il est essentiel qu'un congé parental soit mis en place. Je viserais que sa durée soit d'au moins six mois. J'aimerais également préciser que ce congé n'en serait pas un en vertu duquel un député ne travaillerait pas. Il s'agirait plutôt de la mise en place d'un ensemble de mesures qui lui permettrait de travailler à partir de sa circonscription. Cela lui éviterait des déplacements à Ottawa et, bien sûr, les inconvénients que ceux-ci entraînent.

Pour ce faire, les principales améliorations qu'il faudrait mettre en place seraient d'établir un mécanisme selon lequel les députés

pourraient déposer à distance divers documents, comme des mémoires sur les projets de loi ressemblant aux discours qu'ils auraient prononcés s'ils avaient été présents, et un mécanisme touchant les documents existants, par exemple les pétitions ou les projets de loi d'initiative parlementaire. L'autre amélioration qui permettrait aux députés de faire leur travail à partir de leur circonscription serait de pouvoir voter à distance.

Comme le vote en personne est pour moi quelque chose de très important et significatif, je ne crois pas que le vote à distance ou électronique devrait être permis à tous les députés, mais seulement à certains qui sont en congé parental ou absents pour des raisons de maladie prolongée. Cela pourrait se réaliser en faisant notamment la demande au Président de la Chambre, qui accorderait ce droit pour une période donnée aux personnes selon leurs besoins.

En ce qui concerne la possibilité de raccourcir ou de comprimer la semaine de séance ou de modifier le calendrier parlementaire d'une autre façon, je tiens à mentionner que les séances tardives sont extrêmement problématiques pour tous les députés qui ont de jeunes enfants. Le fait de comprimer les semaines de séance ne me semble absolument pas une bonne solution. De plus, je ne crois pas que les Canadiens veulent que nous travaillions moins. En somme, le fait de simplement supprimer des journées ne me semble pas non plus être une bonne solution.

Pour ce qui est spécifiquement de supprimer les séances du vendredi, cela ne me semble pas être une bonne idée. Il faut comprendre ici que le fait de changer le calendrier parlementaire va toujours avoir des effets positifs pour certains et négatifs pour d'autres. Par exemple, si certains députés demeurent trop loin pour faire l'aller-retour durant les fins de semaine, ils n'auraient pas d'avantages à ce que les séances du vendredi soient supprimées car ils seraient ici de toutes façons. L'idéal pour eux serait de siéger deux ou trois semaines d'affilée, d'être ici les fins de semaine et de retourner dans leur circonscription pour une période de deux ou trois semaines. Toutefois, cette dernière solution ne serait pas appropriée pour ceux qui demeurent plus près et qui voudraient retourner auprès de leur famille. C'est donc très difficile de trouver une solution qui plaise à tous quand on pense à modifier le calendrier parlementaire. De plus, le fait de supprimer les séances du vendredi avantage plus spécifiquement le parti au pouvoir car c'est souvent lui qui doit maintenir un effectif de députés plus élevé pour éviter, par exemple, de perdre un vote, alors que les partis formant l'opposition peuvent généralement avoir un peu moins de députés présents les vendredis.

C'est pourquoi la solution la plus logique est de voir si nous pouvons mieux aménager l'horaire quotidien et hebdomadaire des travaux de la Chambre. Comme nous savons que c'est principalement les affaires courantes et la période des questions orales qui mobilisent beaucoup de députés, ces deux périodes pourraient être abolies le vendredi. Toutefois, c'est évident que les partis formant l'opposition devraient être compensés pour cette concession en faisant en sorte que les autres périodes de questions orales soient allongées proportionnellement à la perte de la période du vendredi.

C'est ainsi que la création d'une Chambre parallèle pourrait probablement être intéressante si elle se consacrait principalement à l'étude des affaires émanant des députés. Ce serait un avantage pour les députés de l'opposition. Quand ils sont désavantagés par le tirage, ils n'ont même pas l'occasion d'être entendus pour ce qui est leurs initiatives parlementaires. Si cela devait voir le jour, les partis formant l'opposition seraient peut-être favorables à modifier l'horaire touchant le vendredi en échange d'une période plus longue consacrées aux questions orales et à l'étude des initiatives parlementaires.

En ce qui concerne les travaux de la Chambre, les votes tout de suite après la période des questions orales sont bien sûr la solution idéale puisque cela nous permet d'éviter de faire des allers-retours. Cela nous permet aussi, dans le cas où nous faisons un court déplacement, de pouvoir quitter plus tôt dans la journée pour revenir le lendemain.

● (1105)

Lors de ma grossesse, les longues périodes de vote étaient très difficiles pour moi. Il faudrait prévoir de courtes pauses lorsqu'il y a des périodes de vote de plus de deux heures afin qu'on puisse bouger si on est enceinte. Ce serait aussi une bonne chose pour les gens ayant des problèmes de santé comme le diabète. Cela leur permettrait de prendre une collation et d'éviter ainsi de se sentir mal à cause d'une trop longue période de vote.

Un des derniers points cruciaux dont je voulais parler est la mise en place d'un service de garde qui suit l'horaire de la Chambre.

La garderie privée qu'il y a actuellement sur la Colline ne prend les enfants que pour une période à temps plein et seulement à partir de l'âge de 18 mois. De plus, elle ferme à 18 heures. Cela ne correspond absolument pas aux besoins des députés. Ce service pourrait être très utile pour les députées qui allaitent, qui ont de très jeunes enfants et qui doivent aller voir leur bébé toutes les deux ou trois heures. Un tel service serait également utile pour beaucoup d'hommes députés qui m'ont dit qu'ils aimeraient beaucoup amener leurs enfants de manière ponctuelle pour une semaine à la Chambre. Cependant, comme il n'y a pas de service de garde, ils ne peuvent pas le faire et ils en sont attristés. Ce serait également apprécié par les députés de sexe masculin qui aimeraient parfois donner une pause à leur conjointe pour ce qui est du soin des enfants. Je suis consciente que c'est un défi, pour les exploitants de la garderie, de jongler avec les horaires de la Chambre et qui, en plus, ne siège pas toutes les semaines. Toutefois, je crois que c'est réalisable.

En terminant, j'aimerais préciser que je me suis concentrée sur les aspects de la conciliation travail-famille qui concernent davantage la procédure, dont ce qu'aborde ce comité. J'ai communiqué avec le Président de la Chambre au sujet d'autres améliorations qui concernent davantage la présidence ou le Bureau de régie interne.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous.

● (1110)

[Traduction]

Le président: Madame Copps.

[Français]

L'hon. Sheila Copps (à titre personnel): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Je tiens tout d'abord à vous remercier de l'invitation.

J'ai probablement tendance à voir les choses de façon rétrospective. Ce que disait Christine au sujet des pauses que l'on prend pour des raisons de santé et des autres obstacles que l'on doit surmonter lorsqu'on est au Parlement m'a ramenée au 4 avril 1987. Ma fille était née le 26 mars et c'est le 4 avril, je crois — il faudrait vérifier dans les manuels d'histoire —, que le président des États-Unis prononçait un discours à la Chambre des communes. Étant donné ma passion pour la politique, je ne voulais pas le manquer.

[Français]

À cette époque, j'allais ma fille. On parle d'une période de deux heures.

● (1115)

[Traduction]

Nous étions donc au Parlement. Je vous parlerai du discours à un autre moment. Toujours est-il que M. Mulroney, qui était alors premier ministre, l'a présenté. Le président de la Chambre a fait un discours, puis M. Mulroney et enfin le président des États-Unis, qui était alors Ronald Reagan.

Comme vous le savez, j'étais alors dans l'opposition. Après un discours, la plupart des députés de l'opposition sortaient pour recueillir quelques commentaires. J'étais donc dehors avec Jean-Claude Malépart, un autre député francophone maintenant décédé, un gars incroyable. Nous nous apprêtions à commenter le discours de Ronald Reagan lorsque tout d'un coup il a regardé par terre et m'a dit: « Quelque chose ne va pas, Sheila? ». Cela faisait deux heures que je n'avais pas allaité mon enfant et le devant de mon chemisier était tout mouillé.

J'ai couru aux toilettes. Mais comme à l'époque, on ne pensait pas qu'il y aurait des femmes députées, il y avait des toilettes pour femmes qu'à tous les deux étages. Il fallait aller au premier, au troisième ou au cinquième étage, car il n'y en avait pas en sortant de la Chambre.

Bref, l'une des premières choses que Christina a mentionnées, c'est la garde des enfants. J'ai essayé de penser à des solutions vraiment pratiques que l'on pourrait proposer. Je ne parlerai pas des séances du lundi et du vendredi, car cela relève de la législation.

Je dois dire tout d'abord que sur la Colline, la garderie est fantastique. Son conseil d'administration est fantastique; il est vraiment là au service de la clientèle, et pas seulement des députés, mais aussi de tous les employés, y compris ceux de la tribune, qui travaillent dans l'enceinte parlementaire et qui étaient au nombre de 4 000 en mon temps.

Je pense qu'il faudrait que la garderie accueille les nourrissons. Le fait de ne pas pouvoir faire garder des enfants avant l'apprentissage de la propreté est un problème. Même à 18 mois, c'est un problème, car les premiers 18 mois sont probablement la période la plus cruciale dans la vie d'un enfant.

Je ne suis pas sûre qu'il faille qu'elle soit ouverte jour et nuit, car les députés sont en quelque sorte comme des employeurs de petite entreprise. Nous sommes vraiment très privilégiés, car nous pouvons fixer notre propre horaire. Lorsque je suis devenue ministre, j'ai tout de suite dit que je ne voulais pas de réunion à l'heure du petit déjeuner. À l'époque, ma fille avait 9 ou 10 ans et je trouvais important d'être près d'elle avant de commencer la journée. La journée ne commençait donc pas avant 9 heures. Je crois que les députés sont privilégiés, car même s'il est difficile d'être avec les enfants en début de journée, il y a mille façons de s'arranger.

En grandissant, ma fille était la première enfant de député. Elle avait des amis en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse parce que je l'amenais partout avec moi. Quand il le fallait, je l'allais pendant les réunions, ce qui en faisait sourcilier certains, mais on s'est arrangé.

La situation est beaucoup plus difficile pour la préposée aux tables qui ne peut pas dire à son patron: « Désolée, mais je ne peux pas venir, car ma fille est malade ». Cela vaut pour les autres employés de la Chambre et dans le monde en général. Je pense que le Comité devrait envisager des dispositions sur la garde des enfants dans le Règlement de la Chambre des communes. À ce que je sache, il n'y en a pratiquement pas. En fait, il n'y en a pas.

Ce qui m'amène au deuxième point. Qu'est-ce qu'une famille? Cela peut être deux partenaires sans enfants, deux partenaires avec enfants adultes, avec jeunes enfants ou avec parents.

Je viens juste de bavarder avec mon vieux collègue David Christopherson. Ma mère travaillait avec lui au conseil. Elle est aujourd'hui atteinte de démence et vit dans une résidence. Je connais la génération sandwich. Les familles ont bien des problèmes. Le Comité devrait donc envisager de façon générale une politique favorable à la famille qui serait instaurée par le Président, avec, peut-être pas un ombudsman, mais un mécanisme d'examen quelconque, car les choses ont bien changé.

La plupart des mesures qu'il faut prendre pour créer un environnement favorable à la famille relèvent du député, qui a bien des solutions à trouver, non seulement pour lui-même, mais pour son personnel. Une tierce partie pourrait s'en charger, qui vous donnerait une liste de ce qui est possible ou pas dans une politique favorable à la famille. Vous pourriez voir ce qui se fait dans les sociétés d'État, puisque beaucoup ont des politiques en la matière.

Il faudrait penser en même temps à la sécurité en milieu de travail. Lorsqu'on parle de politique favorable à la famille, cela comprend les politiques sur le harcèlement sexuel en général et dans le milieu de travail en particulier. Il ne s'agit pas seulement d'assurer la sécurité des enfants, mais aussi celle de l'employé. Dans ce domaine non plus, il n'y a pas encore de vraies politiques sur le harcèlement sexuel qui s'appliquent aux députés.

Je vais maintenant conclure, car je ne suis plus dans le sujet que traite le Comité. Je me souviens — et votre président s'en souviendra aussi car il était ici, un peu après moi, peut-être — je me souviens donc qu'un membre de mon caucus avait la réputation de maltraiter les employées. Je ne donnerai pas de nom ni de détails, c'est une vieille histoire. La personne en question a perdu beaucoup d'employées parce qu'il leur demandait des faveurs sexuelles au travail. Elles n'avaient d'autre solution que de démissionner. Je me souviens d'avoir servi d'intermédiaire auprès de celles qui se tournaient vers moi. Elles me demandaient en pleurant: « Que puis-je faire? » Et nous essayions de trouver des solutions.

Le Comité pourrait faire un excellent travail en proposant un modèle de politique favorable à la famille et une politique de sécurité

en milieu du travail. Vos expériences pourraient vous être utiles. J'avais dit que je serais brève, mais je voulais aussi souligner que vous devez fortement insister sur...

J'avais l'habitude d'amener ma fille à toutes les séances de comité. Je peux vous garantir que si vous siégez la nuit... Je l'amenais à tous les comités et lorsqu'elle pleurait, je disais: « Vas-y, pleure ». Et vous savez pourquoi? C'est une façon de faire comprendre aux gens que s'ils planifient une séance de comité jusqu'à 23 heures et qu'il faut recommencer le lendemain à 7 heures, ça ne convient pas à une vie de famille et ils devraient donc envisager d'autres horaires et c'est ce qu'ils ont fait. Je vous souhaite donc bonne chance.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Lisa MacLeod, députée provinciale de Nepean-Carleton. Elle est avec nous par téléconférence de Toronto et dispose de cinq minutes.

Vous avez la parole, Lisa.

Mme Lisa MacLeod (députée, Nepean-Carleton, Assemblée législative de l'Ontario, à titre personnel): Merci beaucoup, monsieur le président, et bonjour à tous vos collègues.

On m'a demandé de vous dire quelques mots sur mon travail en Ontario, à une époque où j'étais mère d'un jeune enfant. J'étais jeune et j'étais en fait la plus jeune députée à l'Assemblée législative de l'Ontario. Bien que ce soit une époque révolue et que le qualificatif de « jeune » ne s'applique plus à moi, je vous suis reconnaissante de cette occasion que vous me donnez de parler du travail que j'ai mené il y a une décennie pour que l'Assemblée législative soit mieux adaptée aux besoins de la famille.

Comme je le disais alors, et je le redis aujourd'hui, on ne devrait pas avoir à choisir entre être un bon parent et un bon parlementaire. Je vais vous parler du fond du cœur des expériences que j'ai vécues.

Lorsque j'ai été élue pour la première fois il y a 10 ans, à l'occasion d'une élection partielle — en fait, j'ai fêté dimanche dernier le 10^e anniversaire de mon assermentation —, j'ai eu huit jours pour déménager ma famille à Toronto, trouver un appartement, ouvrir deux bureaux, commencer à travailler et comprendre dans quelle situation je m'étais mise. Tout cela, bien sûr, avec l'appui de ma famille et d'un personnel très dévoué. S'agissant des besoins uniques que j'avais en tant que jeune mère — le voyage à Toronto me prenait cinq heures —, je n'ai reçu de l'Assemblée législative ni appui ni ressources pour trouver ce dont parlaient les deux autres intervenantes, à savoir un service de garde d'enfants convenable, et ce, malgré la situation d'urgence et malgré le fait que j'arrivais à Toronto sans presque aucune transition. Je ne pouvais compter que sur moi.

Pour vous dire la vérité, pendant deux ans et demi, en attendant de pouvoir faire garder mon enfant, mon bureau a servi de garderie improvisée. Ce n'est que grâce au dévouement de mon mari que nous avons trouvé la solution. En fait, il a décidé de sacrifier sa carrière et de rester à la maison pour élever notre fille. Chaque semaine, habituellement le dimanche après-midi, nous prenions tous les quatre la voiture — mon mari, ma fille, notre chien et moi — et nous partions pour toute la semaine à Toronto. Cela a duré quelques années, jusqu'à ce que ma fille commence l'école à Ottawa et que mon mari puisse reprendre sa carrière sur la Colline parlementaire.

Quand je repense à cette période, la fatigue me revient. Par ailleurs, la situation me fait sourire et en même temps m'étonne. On a d'un côté l'Assemblée législative, une institution vieille de 250 ans, qui existe depuis 1792, et de l'autre moi, une jeune mère de 31 ans qui arrive avec son bébé. Laquelle a pris le plus de temps pour s'adapter à l'autre? Je n'en suis pas certaine.

Je pense qu'il est temps de parler des barrières systémiques auxquelles doivent faire face les femmes et les jeunes parents. Certes, nous profitons d'un système parlementaire qui a traversé les âges et qui a produit de bons gouvernements et de grands dirigeants. Il a également produit de bonnes politiques et souvent des débats rigoureux. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne doit pas être de temps en temps perfectionné pour tenir compte des changements que connaît la société.

En adaptant l'Assemblée législative ontarienne aux besoins de la famille, nous n'avons pas fait de refonte du système parlementaire ni perturbé plus de 200 ans de traditions. Nous n'avons pas non plus amoindri les outils de responsabilisation qui sont essentiels pour la bonne gouvernance et le fonctionnement efficace de l'opposition. Il s'est plutôt agi de perfectionner et de moderniser la façon de mener les activités en fonction de l'évolution de la société et des exigences réelles que suppose le fait d'être un bon parlementaire et un bon parent.

Dans l'ensemble, l'amélioration du fonctionnement de l'institution rend les parlementaires plus efficaces en tant que représentants élus et décideurs. En Ontario, les séances de l'Assemblée commençaient habituellement à 13 heures pour se terminer à 21 h 30 ou même minuit, du lundi au jeudi. Les débats sur les motions de clôture se déroulaient souvent pendant trois heures dans la soirée. Par simple changement au règlement — mais ça n'a pas été si simple que cela —, l'horaire est passé de 9 heures à 18 heures, les séances du soir n'ayant lieu que par consentement unanime ou pendant les deux dernières semaines de la session. Les heures de travail étaient ainsi plus raisonnables et ont certainement permis un meilleur équilibre.

En même temps, et c'est là un facteur essentiel, le changement n'a pas raccourci les débats sur la législation ni compromis les travaux des comités et les affaires émanant des députés. Cela est absolument fondamental et j'insiste sur le fait que tout changement susceptible d'être apporté à la Chambre des communes doit respecter le rôle du Parlement et les fonctions de tous ses députés, ministériels ou de l'opposition.

D'autres initiatives judicieuses avaient été prises à l'époque — mais non sans difficulté, même si elles paraissaient simples de prime abord —, comme celle de changer la taille des tables et des chaises pour qu'elles soient plus confortables.

À l'époque, notre gouvernement avait pris une initiative avec laquelle je n'étais pas d'accord — et je ne le suis toujours pas aujourd'hui —, celle de déplacer la période de questions dans la matinée. J'exhorte la Chambre des communes à ne pas l'envisager

pour trois raisons. J'ai remarqué au fil des ans que le public était de moins en moins nombreux dans la tribune, ce qui entraîne une perte de transparence et de responsabilisation. Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que le personnel politique et parlementaire en sera affecté, c'est certain. Enfin, les membres de l'opposition ont moins de temps pour se préparer aux questions quotidiennes. Je n'ai jamais représenté le gouvernement, mais je suppose que c'est la même chose pour les députés ministériels.

Si le fait d'adapter le Parlement aux besoins des familles ne concerne pas seulement les femmes, il est important que nos assemblées s'adaptent à la réalité, à savoir que, plus que jamais, les femmes — des femmes jeunes et des femmes avec enfants — décident de plus en plus d'accepter des charges publiques.

● (1120)

Nous gagnons de plus en plus de sièges et reflétons mieux ainsi l'image de la société. Comme je le dis souvent, il ne s'agit pas uniquement de faire élire des femmes, mais de les garder en fonction.

Je tiens à féliciter le Comité pour l'étude rigoureuse qu'il mène des initiatives destinées à adapter la Chambre des communes aux besoins des familles. En 2016, nous ne jugeons pas nos capacités ou notre possibilité d'être élu en fonction de notre nom, de notre sexe ou de notre échelle de salaire. Mais s'il y a une chose que nous pouvons retirer des éclaireurs tels que Sheila Copps, Pat Carney, la vague orange, les tenants de l'équité entre les sexes et Rona Ambrose, c'est que le mouvement des femmes qui entrent en politique non seulement ne ralentit pas, mais ne fait que commencer.

Je serai heureuse de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Avant de procéder à la période des questions, j'aimerais souhaiter à Mme Boutin-Sweet et à M. Ron McKinnon la bienvenue au sein de notre comité.

Nous allons commencer le premier tour de questions par Mme Vandenberg.

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup. Je tiens d'abord à vous remercier toutes les trois d'avoir témoigné devant le Comité et d'avoir parlé avec tant de sincérité de vos expériences personnelles. Il s'agit de questions qui touchent un nombre important et croissant de députés.

C'est vous qui avez fait avancer les choses. C'est vous qui avez tracé la voie et qui avez réussi à titre de députées, de législatrices, et ce, tout en ayant une jeune famille. Mais je m'inquiète de l'effet dissuasif sur les autres lorsqu'ils prennent connaissance des difficultés, en particulier des heures de séance. Selon vous, que pouvons-nous faire non seulement pour faciliter la tâche des élus, mais aussi pour nous assurer que les jeunes femmes et hommes qui ont une famille ou qui aspirent à en avoir une ne sont pas dissuadés de se présenter aux élections à cause des nombreux facteurs dont nous discutons et des nombreuses difficultés qui les attendent, notamment l'incidence sur leur emploi du temps?

•(1125)

Mme Christine Moore: Il faut agir, c'est tout. Nous avons le temps. Nous avons quatre ans. Comme je l'ai dit au début de mon mandat, c'est le temps de passer à l'action et de rendre le Parlement plus favorable à la famille.

Nous avons déjà fait beaucoup en quelques mois. Il y a maintenant des espaces de stationnement pour les femmes ayant une poussette ou pour les femmes enceintes. On trouve des chaises hautes à la cafétéria. On a maintenant accès à une salle familiale. En quelques mois seulement, nous avons fait des progrès.

Pour les gens qui envisagent une vie politique, c'est sûr que cela pourrait paraître difficile. Mais nous nous apprêtons à apporter des modifications, et nous avons déjà commencé à le faire. J'espère que le Comité préconisera le changement, afin que la prochaine législature soit propice à la vie de famille.

L'hon. Sheila Copps: Je crois qu'il faut faire preuve de réalisme. Ma fille vient d'avoir 29 ans la semaine dernière, et il faut dire que cet endroit l'avait très bien accueillie il y a 29 ans.

Je me souviens du jour où je l'avais amenée ici. Elle avait régurgité partout sur John Fraser, le Président, et il était environ deux heures moins cinq. Elle était un peu comme une vedette parce qu'elle était le tout premier bébé. C'était une expérience très positive. John Fraser m'avait invitée à l'amener aux chambres juste avant la période des questions. Puis, comme tous les bébés, elle a régurgité une grande quantité de liquide blanc. M. Fraser en était couvert, et il n'avait pas de lingettes. Il ne lui restait que deux minutes, et voilà que sa tige noire était couverte de bave de bébé. Il a donc dû courir se changer.

Là où je veux en venir, c'est que ce n'est pas une vie facile. J'ai élevé seule ma fille pendant une bonne partie de sa petite enfance. Je n'avais pas de conjoint. Je me suis remariée quand elle avait sept ans, ce qui était absolument fantastique, car on a ainsi un système de soutien.

Je m'en voudrais de donner l'impression que ce n'est pas un endroit propice à la vie de famille, car les conditions y sont beaucoup plus favorables que dans une aciérie, par exemple, ou dans beaucoup d'autres lieux de travail. J'essaie de faire en sorte que le débat tienne compte de l'ensemble de la Cité parlementaire, car, en tant que députés, nous avons une grande souplesse dans le choix de notre horaire. Nous ne pouvons pas choisir les heures de séance des comités à proprement parler, mais les comités peuvent également s'adapter aux besoins.

À mon sens, le plus grand défi pour un environnement propice à la vie de famille concerne surtout les employés des députés, et non les députés eux-mêmes, car nous sommes les patrons et, à ce titre, nous pouvons prendre des arrangements.

Comme Christine l'a dit, on finit par... Pendant la première année et demie, j'avais installé un berceau dans mon bureau; je me suis donc arrangée. Il arrivait parfois que Pat Carney... Je me souviens d'une situation précise. À cette époque, il y avait des portes tournantes, et nous nous empressions tous de sortir à la suite d'un vote. Cela avait été long, et ma fille ne se sentait pas bien. On pouvait prolonger les heures de garde jusqu'à 19 heures ou 19 h 30.

Le vote était prévu pour 18 heures, et ma fille avait de la fièvre. Il n'y avait pas de produits pour bébé sur place, alors je lui ai donné du jus de raisin. Tout ce qu'il y avait dans l'antichambre, c'était du café, des boissons gazeuses et d'autres choses de ce genre. Je lui ai donc donné du jus de raisin. Mais alors que nous sortions des portes tournantes, oh malheur! Voilà que ma fille régurgite tout son jus de

raisin en plein milieu de la porte, au moment même où tout le monde s'empressait de sortir après le vote. Barbie McDougall, qui était ministre à l'époque — je crois qu'elle était ministre des Affaires étrangères — a couru chercher son chauffeur. Elle a apporté de l'eau. Elle s'est assise par terre avec moi, et nous avons nettoyé la vomissure sur le plancher. Les gens n'hésitent pas à donner un coup de main.

Je reviens sur le fait que, maintenant, à 29 ans, ma fille a une très grande facilité d'adaptation puisqu'elle a appris, tout au long de son enfance, à dormir un peu partout. Elle peut même dormir dans un tiroir. Aujourd'hui, où qu'elle aille, elle dort comme un bébé. Il y a donc certains aspects positifs.

Sur le plan structurel, il faut examiner les heures de garde, en particulier pour les nourrissons, et déterminer comment la politique favorable à la famille s'applique aux employés. Y a-t-il un chevauchement, et y a-t-il une personne-ressource à qui on peut s'adresser si on trouve que le travail vient perturber les heures consacrées à la famille?

Le président: Merci.

Lisa.

Mme Lisa MacLeod: Merci beaucoup.

Je suis plutôt d'accord avec Christine et Sheila sur quelques points. Je crois que la question des services de garde aurait de quoi dissuader les femmes élues qui sont mères d'un enfant en bas âge ou qui sont sur le point de l'être si elles savaient qu'elles auraient à trouver deux places en garderie. Évidemment, j'habite à Ottawa, mais je travaille à Toronto. Ce fut révélateur pour moi. Je trouve que Sheila fait également valoir un très bon point. Aujourd'hui, ma fille a 11 ans et, lorsqu'elle se promène à Queen's Park, elle connaît chacun des députés, tous partis confondus, car elle a grandi sous leurs yeux. À vrai dire, c'est là un immense privilège. Elle connaît d'ailleurs deux membres de votre comité: Anita et Scott. Je crois que cet aspect, à lui seul, est important.

Si j'avais un message à faire passer, ce serait de trouver un moyen d'expliquer aux députés ayant des enfants — qu'ils soient nouvellement élus ou déjà en exercice — que les services de garde à Queen's Park et à la Chambre des communes ne sont pas adaptés à leurs besoins. Je ne dis pas que les services ne sont pas de bonne qualité. Mais, compte tenu de nos heures de travail, le fait est que nous devons trouver deux places. Nous ne siégeons que quatre jours par semaine, contrairement à vous qui siégez cinq jours par semaine; en tout cas, c'est un point à prendre en considération. Je rappelle qu'en 2007, cinq femmes députées du parti ministériel de l'époque avaient décidé de ne pas se présenter à nouveau. C'est pourquoi je répète toujours ces mots: l'important, ce n'est plus seulement de nous faire élire, mais aussi de nous garder ici. Le problème évoqué par chacune de ces députées en 2007 — et j'en étais alors à ma deuxième campagne électorale —, c'est qu'elles devaient passer plus de temps avec leur famille. Il s'agit donc d'établir un équilibre.

Certains d'entre nous, Anita, doivent trouver différents moyens pour s'occuper de leur famille qui s'agrandit. Par exemple, lorsqu'il y a une journée pédagogique, j'essaie d'être avec ma fille parce que je sais que je m'absente tous les jours de la semaine; justement, elle aura une journée pédagogique ce vendredi, comme le prévoit le Conseil scolaire du district d'Ottawa-Carleton. Notre nouveau député, Chandra Arya, ouvrira son bureau de circonscription, et ma fille sera là. Il est donc fort probable que Victoria Varner accompagne sa mère ce jour-là. Nous essayons de trouver de petites solutions. Cela fonctionne parfois, mais pas toujours. Quoi qu'il en soit, nous avons la chance de faire ce métier. N'empêche qu'il serait utile si notre institution apportait parfois des ajustements, comme l'ajout de toilettes, l'installation de tables à langer, la disponibilité de chaises hautes ou l'accès à une ressource pour trouver une garderie dans une ville dont nous ne sommes pas originaires.

• (1130)

Le président: Merci.

Je cède maintenant la parole à M. Schmale. Vous pouvez adresser vos questions à la personne de votre choix ou à tout le groupe.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): D'accord, merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à chacune de vous d'être des nôtres aujourd'hui et de nous faire part de vos observations.

Je suis père d'un garçon de quatre ans et, bien sûr, c'est là tout un exercice d'équilibre. Je me souviens qu'après mon élection, j'ai demandé à mon prédécesseur comment il s'était arrangé avec sa famille et quelle était la meilleure solution. Il m'a répondu que, peu importe l'option choisie, il n'y a jamais de solution parfaite. Il y aura un inconvénient dans tous les cas. On choisit le moindre mal, pour ainsi dire, et on prend une décision en fonction de sa situation. C'est donc ce que nous avons fait. Ma famille est restée dans ma circonscription, et nous essayons de faire de notre mieux pour nous y accommoder.

En fait, il y a un point qui m'intrigue. Pendant que j'écoutais Mmes Copps et Moore parler de la difficulté d'avoir un conjoint loin d'Ottawa ou d'avoir à élever seule son enfant plusieurs années, je me suis posé la question suivante: que se passerait-il s'il m'arrivait quelque chose et que je devenais un père seul ayant la garde exclusive? Que ferais-je? J'étais en train de songer aux options pendant que les autres parlaient, et je me disais que ce serait extrêmement difficile. En ce qui concerne plus particulièrement les services de garde d'enfants, vous avez dit que la garderie ferme à 18 heures et que, parfois, les votes se tiennent à 19 heures. Par simple curiosité, que faites-vous de votre fille lorsque nous avons des votes après les heures de garderie?

Mme Christine Moore: Dans mon cas, pour ce qui est des votes, je n'ai personne. Parfois, j'essaie d'engager une nounou. Je n'en ai jamais trouvé une qui soit capable de travailler selon l'horaire et tout le reste. Certaines semaines, je peux compter sur ma mère ou un autre proche qui vient m'aider à garder Daphnée. Le cas échéant, je la laisse tout simplement avec ma mère, par exemple, ou ma tante ou une autre personne venue me donner un coup de main. Mais si personne n'est disponible cette semaine-là, je n'ai pas le choix. J'amène Daphnée avec moi lorsqu'il faut voter. J'essaie, dans la mesure du possible, d'éviter qu'elle pleure. C'est pourquoi j'ai demandé à notre whip de m'assigner une place au bout de la rangée pour que la petite ne soit pas en plein milieu de la Chambre. De cette façon, ses pleurs risquent de moins déranger les autres. Je n'ai pas le choix parce que je ne peux pas simplement laisser le bébé dans mon bureau et fermer la porte. Je n'ai pas le choix, alors j'amène Daphnée

avec moi. C'est pourquoi elle est avec moi. J'essaie d'être discrète, mais c'est un bébé, et on ne peut pas contrôler les pleurs des nourrissons. Elle est avec moi. Parfois, je l'allaité à la Chambre quand nous devons voter. Je fais de mon mieux pour trouver des solutions.

L'hon. Sheila Copps: Lorsque j'étais députée, il était interdit d'emmenner des enfants à la Chambre. Il fallait aller chercher son enfant avant, je crois, 18 h 15 — la garderie fermait à 18 heures, mais on nous donnait une certaine marge, ce qui fait qu'on pouvait y aller, puis revenir en courant. Honnêtement, les pages du Parlement — et les stagiaires, parce qu'il y avait aussi des stagiaires — étaient fantastiques. Ils installaient ma fille sur leurs genoux et la faisaient sautiller ou que sais-je encore, mais elle se trouvait dans une autre salle pendant que j'étais à l'intérieur. Parfois, les votes étaient vraiment longs, et ma fille commençait à brailler et tout le reste. Tout le monde devait rester dans l'enceinte entre 18 et 19 heures.

Je crois que le simple fait d'autoriser la présence de bébés à la Chambre est un grand avantage, parce que l'enfant est ainsi avec sa mère, alors qu'à l'époque, seuls les députés avaient le droit de se trouver à la Chambre. C'était la règle.

• (1135)

Mme Christine Moore: Ce que nous avons demandé, c'est d'autoriser la présence des bébés de moins de 12 mois, car l'allaitement se fait d'habitude jusqu'à cet âge. C'est ce que nous avons demandé, et le Président l'a accepté.

Pour l'instant, ma fille est encore toute petite, alors je l'amène avec moi, mais lorsqu'elle grandira un peu, elle restera avec son père.

M. Jamie Schmale: Permettez-moi d'intervenir brièvement.

Madame MacLeod, vous avez expliqué comment la décision de déplacer la période des questions dans la matinée a eu des répercussions non seulement sur les députés, mais aussi sur le personnel. Je suis curieux. De toute évidence, lorsque la période des questions a lieu le matin, le personnel risque de devoir entrer plus tôt parce qu'il faut du temps pour préparer les dossiers. Cela signifie que les employés ayant une famille pourraient être touchés, mais cela veut-il dire également que, pour les députés comme vous, madame MacLeod, le fait d'arriver au travail plus tôt vous empêcherait de passer du temps avec votre famille le matin?

Mme Lisa MacLeod: Je travaillais sur la Colline avant d'être élue dans le cadre de l'élection partielle; j'avais donc l'habitude de commencer mes journées à 7 heures — d'ailleurs, j'étais ici ce matin vers cette heure-là —, mais ce fut un changement profond pour les députés qui siégeaient ici depuis bien des années et qui participaient à de nombreuses séances. Les députés en ont ressenti les effets du point de vue de la préparation à la période des questions, c'est-à-dire les rencontres avec les intervenants, la participation à des événements et tout le reste.

Par ailleurs, et j'en ai parlé avec notre leader parlementaire plus tôt ce matin, nous avons remarqué une diminution du nombre de personnes qui se présentent à la tribune pour assister à la période des questions et nous forcer ainsi à rendre davantage de comptes au public. Mais ce n'est pas tout: nous avons aussi observé un changement chez les représentants des médias. En fait, les membres de notre tribune de la presse ont pris part à nos délibérations sur les réformes favorables à la famille à Queen's Park, lorsque le gouvernement avait proposé de déplacer la période des questions dans la matinée. En effet, la tribune de la presse a comparu à titre de témoin pour nous demander de ne pas apporter un tel changement.

Nous avons également constaté un changement sur le plan de la couverture médiatique. D'habitude, vers 13 ou 14 heures, les médias rapportent ce qui s'est produit à Queen's Park, mais les choses ont changé.

Bref, une foule de changements se sont produits à la suite d'une seule modification apportée à l'heure de la période des questions. Je ne peux pas parler du point de vue du gouvernement, car je n'ai siégé que dans l'opposition, mais je peux vous dire que cela insinue que tout le monde doit arriver tôt, être au meilleur de sa forme et, dans certains cas, réagir aux reportages des médias ou aux problèmes qui sont survenus la veille au soir dans sa circonscription.

M. Jamie Schmale: Nous sommes nombreux à avoir des enfants. Je regarde Mme Sahota et M. Chan, de l'autre côté de la table. Nous sommes tous passés par là. Nous devons tous concilier ces obligations. À mon avis, il n'y a pas de réponse facile, mais je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui. Merci de vos observations.

Il ne me reste qu'une minute, alors il ne vaut pas vraiment la peine de poser une question.

Madame MacLeod, je vous serais reconnaissant de saluer mon homologue provinciale, Laurie Scott.

Mme Lisa MacLeod: Je ne manquerai pas de le faire pendant la réunion du caucus cet après-midi.

Le président: Merci.

Passons maintenant à Mme Boutin-Sweet, du NPD.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie le comité de m'accueillir aujourd'hui.

Je précise, à titre d'information pour Mme Copps et Mme MacLeod, que je suis la whip du NPD et qu'à ce titre, j'ai présenté un rapport à ce comité il y a un mois environ. Comme le disait Mme Moore, nous avons déjà obtenu beaucoup de choses en parlant avec le Président de la Chambre, qui a été un très bon collaborateur à cet égard. Nous avons déjà une pièce, des traverses et du stationnement pour les parents ainsi que des chaises hautes plus adéquates dans les salles à manger. Plusieurs choses ont été mises en route, mais il en reste encore à accomplir.

Une question dont nous avons parlé avec le Président, que j'entends encore beaucoup ici et qui n'est toujours pas résolue, est celle de la garderie. Le Président a offert d'aider les mères à trouver des nounous, mais comme le disait Mme Moore, il est entre autres difficile d'en trouver qui parlent français à Ottawa. Il va donc falloir trouver d'autres solutions. Un des problèmes importants est que la garderie n'est offerte qu'à temps plein. Certains parents, notamment des papas, ne veulent y emmener leurs enfants que pendant quelques semaines voire quelques jours, mais ne peuvent pas le faire à cause des heures d'ouverture de la garderie et de l'âge des enfants.

Nous en avons beaucoup parlé, mais j'aimerais savoir si vous avez des suggestions à nous faire et des solutions concrètes à proposer pour aider à régler ce problème. Il faut garder en tête que la qualité des gens est importante parce qu'ils vont garder nos enfants.

• (1140)

L'hon. Sheila Copps: Lorsque j'ai commencé, j'ai dit je n'engagerais pas de nounou parce que je ne voulais pas qu'une nounou me remplace. J'avais décidé cela dès le début. Il y avait une femme près de chez moi qui parlait couramment le français. Il y a beaucoup de francophones à Ottawa.

Si nous avons une garderie, c'est grâce à Jeanne Sauvé, qui était Présidente de la Chambre. Elle a entrepris cela il y a plus de 30 ans, mais depuis, on n'a pas revu le statut de la garderie.

D'abord et avant tout, il faut que ce soit élargi. Il faut commencer avec les jeunes, parce qu'il est plus difficile de trouver quelqu'un pour la période où un enfant est âgé entre 0 et 3 ans.

Par la suite, je pense qu'il serait facile d'avoir une liste. Le Président devrait peut-être revoir l'heure des votes et allonger les heures en fonction de cela. Je ne dirais pas qu'il faut siéger 24 heures sur 24, mais on pourrait peut-être aller jusqu'à 20 heures. C'est un peu comme l'oeuf et la poule. Cela dépend aussi des heures de vote qui ont été décidées. Pourquoi ne pas faire en sorte que les heures soit jusqu'à 21 heures les mardi, mercredi et jeudi et investir un peu plus d'argent dans la garderie pour qu'il y ait aussi de la place pour les bébés?

En ce qui a trait aux nounous, le Président pourrait facilement garder une liste de personnes disponibles à cet égard.

[Traduction]

Très brièvement, je suis sûre qu'on pourrait dresser une liste de professionnels disponibles à court terme. À mon avis, ce serait une bonne façon de trouver de l'aide supplémentaire. Si jamais on ne voulait pas prolonger les heures de la garderie, cette solution permettrait de compléter le nombre restreint de puériculteurs, car n'oubliez pas que la garderie est au service de tous les employés, et non seulement des députés. Quand je siégeais à la Chambre, la liste d'attente pour obtenir une place était de deux ans. Manifestement, il faut que ce soit élargi. Rien n'a encore été modifié sur le plan de la structure.

Le président: Voulez-vous que Lisa se prononce là-dessus?

Mme Lisa MacLeod: Merci beaucoup.

J'ai deux commentaires à formuler. Le premier est que je pense qu'il est absolument primordial que chaque assemblée au pays, y compris la Chambre des communes, songe à créer une liste de ressources pour les aidants à l'intention des députés, et pas nécessairement juste pour la garde d'enfants pendant la journée. Il arrive souvent que nous ayons des activités en soirée, à Toronto, Ottawa ou ailleurs. J'avais aussi beaucoup de mal à trouver des gardiennes de soir. Je me rends compte que je hoche la tête et que je suis d'accord avec ma collègue.

Le second commentaire est que, à l'Assemblée législative de l'Ontario, nous avons commencé à tenir les votes après la période de questions, séquence que l'on pourrait envisager à la Chambre des communes. Bien que notre période de questions ait lieu en matinée, nous tenons les votes tout de suite après. Les députés sont tous présents, et cela dure un certain temps. Cela pourrait être une solution.

Encore une fois, je dois dire bien honnêtement qu'à Queen's Park, on a les mêmes problèmes de garde qu'à la Chambre des communes. Les horaires ne sont pas établis en fonction des députés, mais en fonction des personnes qui travaillent et vivent dans la même collectivité, et je pense que c'est important. Le personnel devrait avoir accès à des services de garde, mais ceux-ci ne répondent pas nécessairement aux besoins d'une mère ou d'un père qui se déplace d'une ville à l'autre et qui a une semaine de travail irrégulière. Je pense que c'est vraiment un point important dont nous devons parler très ouvertement.

[Français]

Le président: Madame Boutin-Sweet, vous avez la parole.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: En ce qui a trait à l'heure des votes, on a déjà commencé à les tenir tout de suite après la période des questions orales.

Madame Moore, vous avez de l'expérience. On a parlé à la Chambre des communes d'essayer de trouver des nounous. Pouvez-vous nous parler de votre expérience à cet égard?

Mme Christine Moore: Après discussion avec le Président, le directeur des ressources humaines a accepté de faire des recherches pour trouver une nounou. Bien sûr, c'est moi qui aurais été responsable de la payer, car le but était de trouver quelqu'un pouvant m'accompagner au bureau, pouvant me suivre, pouvant s'occuper de Daphnée, bref quelqu'un pouvant venir avec moi au Parlement. Je voulais trouver quelqu'un qui serait en mesure de parler français, mais on n'a trouvé personne.

Il y a maintenant un service sur le Web qui s'appelle Nannies on Call. Ce service est utilisé dans plusieurs villes, notamment à Toronto, mais il n'est pas encore disponible à Ottawa. Si ce service était offert à Ottawa, ce serait l'idéal. Cela permettrait, par exemple, d'avoir une garderie. Les députés pourraient réserver une place un peu à l'avance et dire, par exemple, qu'ils auraient besoin de quelqu'un la semaine subséquente pour toute la semaine. La personne qui s'occuperait du service pourrait réserver plus ou moins de gardiennes selon les besoins et selon le nombre d'enfants qui seraient là pendant cette semaine.

• (1145)

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Tout à l'heure, on a dit que vous ameniez Daphnée à la Chambre des communes et que le Président vous accordait ce droit, mais ce n'est pas toujours évident d'avoir la petite dans vos bras à cet endroit. Avez-vous des propositions à faire à ce sujet?

Mme Christine Moore: Je suis assise à côté des espèces de fenêtres. Donc, il y a un espace libre à côté de mon bureau. Dans une discussion avec la ministre McKenna, il a été question de fabriquer des petits sièges qu'on pourrait installer à côté des bureaux. De cette façon, les bébés pourraient être assis. Il y a suffisamment d'espace. Une députée ayant un jeune bébé pourrait demander d'être assise près de la fenêtre afin de placer le petit siège à côté d'elle. Ainsi, son bébé serait assis près d'elle. Cela pourrait lui faciliter la vie si elle pouvait se lever sans devoir lever son bébé également. Avec un peu d'ingéniosité, je suis certaine qu'il serait possible de fabriquer de tels sièges. J'ai proposé de le faire moi-même, mais on m'a dit qu'il y avait déjà des gens ici qui avaient le talent nécessaire pour faire cela.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup du temps que vous nous avez accordé.

J'ai oublié de souhaiter la bienvenue à Daphnée à notre réunion de comité.

La parole est maintenant à Mme Petitpas Taylor.

[Français]

L'hon. Ginette Petitpas Taylor (Moncton—Riverview—Dieppe, Lib.): Bonjour, mesdames. Je vous remercie de votre honnêteté et d'avoir partagé vos expériences personnelles.

Madame Moore, je suis une nouvelle députée sur la Colline. Je vous regardais aller cet hiver dans les tempêtes de neige. Quand j'arrivais dans ma circonscription, je parlais souvent de vous et de votre courage. Merci beaucoup pour tout ce que vous faites.

[Traduction]

Mesdames, j'aimerais que vous m'expliquiez quelque chose. Il a été question tout à l'heure de vos expériences à toutes les deux à la Chambre. Peut-être qu'à l'époque, vous étiez les seules à avoir un enfant à la Chambre. Vous étiez secondées par les pages et d'autres membres du personnel sur place. S'il y avait eu 15 bébés à la Chambre, comment pensez-vous qu'on aurait fonctionné à ce moment-là? Et comment nous y prendrions-nous maintenant? Avec les politiques que nous examinons, nous voulons encourager plus de personnes à être ici, pas seulement une ou deux.

Peut-être pourriez-vous donner de plus amples détails à ce sujet?

L'hon. Sheila Copps: Voilà pourquoi il faut revoir la question de la garde d'enfants.

Lorsque je suis arrivée au Parlement, grosso modo, il n'y avait aucun service de garde pour les enfants de zéro à deux ans et demi. Maintenant, on accepte les enfants à un an et demi. Les enfants aux couches ne peuvent pas entrer à la garderie de la Colline. Dans les faits, vous devez vous débrouiller seule pendant les deux premières années de leur vie. Si on offrait ici des services de garde pour nourrissons, cela réglerait le problème.

Si j'ai fini par enrôler les pages, c'est que le service de garde de la Colline fermait à 18 heures. Je pense qu'on nous donnait une marge de 15 minutes. Je ne sais plus si c'était 17 h 45 ou 18 heures. La fermeture tombait à peu près au milieu des votes, alors il fallait se dépêcher d'aller chercher les petits avant cela. Pendant les votes, ils n'avaient pas le droit d'être dans la Chambre, alors ils attendaient dans l'antichambre. On envoyait parfois un membre du personnel parce qu'on avait une allocution à prononcer, par exemple. Il arrivait que les filles et les garçons qui étaient pages jouent avec les enfants, car ils aimaient cela. Il n'y avait que ma fille. Il est probable que la question n'ait jamais vraiment été abordée parce qu'il n'y avait pas beaucoup d'enfants.

Maintenant, il faut faire en sorte que les services de garde acceptent les enfants de moins d'un an et dresser une liste de personnes sur appel en cas d'urgence, par exemple quand il faut se rendre dans sa circonscription. Cette liste serait très utile.

Mme Christine Moore: De mon côté, j'ajouterais que si nous avions une garderie dans l'édifice du Centre, juste à l'extérieur de la Chambre, nous n'aurions pas à emmener les bébés à la Chambre. Cela réglerait le problème. Pour ce qui est de l'allaitement, peut-être que si les votes prennent du temps... mais du moment que nous avons accès à une garderie après les heures, nous n'aurons pas à les emmener à la Chambre.

•(1150)

[Français]

L'hon. Ginette Petitpas Taylor: Dans notre lieu de travail, y a-t-il des choses qu'on pourrait améliorer, par exemple en ce qui concerne le transport ou les déplacements dans une autre pièce de l'édifice? Avez-vous d'autres suggestions qui pourraient rendre la vie sur la Colline plus facile pour les parents?

Mme Christine Moore: Bien sûr, l'idéal serait que la garderie soit située le plus près possible de l'enceinte de la Chambre des communes. On n'aurait qu'à descendre les marches, allaiter le bébé, faire ce qu'on a à faire et revenir.

J'ai vécu l'expérience lors du congrès du NPD. Il y avait une garderie dans le même édifice où se tenait la convention. Tout ce que j'avais à faire était de descendre un escalier pour aller voir ma fille et l'allaiter. Par la suite, je pouvais retourner à la convention et continuer à y participer.

Nous déménagerons bientôt dans l'édifice de l'Ouest. On pourrait rapprocher la garderie à ce moment-là. Pendant que les rénovations dans l'édifice du Centre seront en cours, on pourrait repenser cela pour pouvoir aménager la pièce. Le déménagement offre ici une possibilité de mieux planifier le tout.

En ce qui concerne les déplacements, c'est assez complexe. Quand on emprunte les rues de la ville d'Ottawa et qu'on sort du terrain parlementaire, idéalement, il faudrait que l'enfant soit dans un siège de bébé fixé au siège de l'autobus. Je l'ai fait une fois. Le problème, c'est que les autobus verts n'ont pas de ceintures de sécurité. Les autobus blancs, quant à eux, n'ont pas de ceinture assez longue pour fixer un siège.

La solution la plus simple est de prendre mon auto, et c'est ce que je fais. C'est d'ailleurs ainsi que je me suis rendue ici tout à l'heure. J'ai mis la poussette et toutes les choses dans mon auto et je me suis rendue jusqu'à l'édifice du Centre où sont maintenant situés les stationnements réservés pour les mères ayant une poussette. J'ai débarqué toutes les choses de la voiture. Quand je vais avoir fini, je vais prendre mon auto parce que monter la Colline avec une poussette, ce n'est pas toujours facile, surtout s'il y a de la neige. L'été, c'est un peu plus facile de le faire à pied, mais l'hiver, c'est assez complexe. Pour l'instant, la solution la plus simple est de prendre ma voiture pour me déplacer. En autobus, c'est assez compliqué car le bas de la poussette prend de la place. On peut réussir à s'arranger, mais c'est assez compliqué.

[Traduction]

Le président: Madame Sahota, allez-y. Vous avez une minute.

Mme Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.): En fait, je vais partager mon temps. Pendant la minute qu'il me reste, j'aimerais que vous répondiez toutes les deux à ma question puisque vous avez toutes les deux été enceintes pendant que vous étiez députées.

Madame Moore, à quel mois avez-vous accouché de votre fille? Je suis un peu confuse.

Mme Christine Moore: J'ai accouché de ma fille en septembre, alors j'étais enceinte de 32 semaines lorsque j'ai cessé de siéger à la Chambre. En fait, ce n'était pas si mal pour moi, car on n'aurait pas pu me prodiguer de soins médicaux avancés dans ma circonscription si mon bébé était né prématurément. En fait, j'avais intérêt à être à Ottawa plutôt qu'en Abitibi. Si j'avais accouché avant la date, j'aurais été évacuée d'une façon ou d'une autre si j'avais été en région. C'était vraiment une bonne chose pour moi d'être ici.

Mme Ruby Sahota: Nous avons beaucoup parlé de ce qui arrive après la naissance du bébé et des façons de s'en occuper ici. Il y a aussi des députés qui souhaitent avoir des enfants. Je me suis entretenue avec d'autres députés qui ne sont pas encore parents, mais qui espèrent fonder une famille à un moment donné. Ils ont du mal à décider du meilleur moment d'avoir l'enfant — et les choses ne se passent pas toujours comme cela.

Puisque vous l'avez vécu, avez-vous des suggestions à formuler au Comité sur la façon d'améliorer le congé? Ou peut-être avez-vous d'autres solutions à proposer, par exemple celle de vous permettre de voter depuis votre circonscription, comme vous l'avez mentionné, pour faire en sorte que les gens n'aient pas à choisir entre une carrière politique et une famille?

Mme Christine Moore: Je dirais qu'il serait bon que les services de santé nous donnent accès à des médecins et des spécialistes pendant la grossesse. Nos médecins sont souvent dans nos circonscriptions. S'il y a une question, une urgence ou quelque chose du genre, et nous avons des doutes, nous n'avons accès à aucun médecin, aucune personne-ressource. Peut-être que les services de santé peuvent trouver une façon de nous permettre de consulter un médecin capable de suivre une femme pendant sa grossesse si nous en avons besoin.

•(1155)

L'hon. Sheila Copps: J'aimerais prendre une approche légèrement différente, car je pense que la grossesse et la naissance font partie de la période de transition qui englobe les deux premières années. Il est assez facile de régler la question de la garde d'enfants sur la Colline, mais les autres questions ne sont probablement pas aussi simples.

Au bout du compte, lorsque votre enfant commence l'école — et je crois que Lisa en conviendra — il est très difficile d'essayer de partager son temps entre deux endroits. Mais la députée qui a parlé d'avoir... C'est la même chose pour un homme qui doit quitter sa famille pour venir à Ottawa. Il faut faire d'énormes sacrifices pour être en politique.

Je crois qu'il serait intéressant de savoir ce qu'en pensent les enfants. Je sais que ma fille serait ravie de témoigner si le Comité était disposé à payer ses frais de voyage depuis Calgary, car c'est là qu'elle vit en ce moment.

Avoir un parent politicien est une expérience merveilleuse. Quand j'étais petite, je jouais à la femme au foyer, car j'avais l'exemple de ma mère qui en était une. Pendant son enfance, ma fille jouait à la journaliste. Elle avait l'habitude de prendre un petit bâton et de m'interviewer, car c'est ce qu'elle voyait sur la Colline. Elle a fini par avoir une vision si large du pays que ce fut une bénédiction pour elle. Oui, cela est exigeant, mais je crois que les avantages que l'on tire de connaître ce genre d'existence de... C'est en quelque sorte une vie de bohème — les politiciens sont un peu nomades —, mais ces caractéristiques peuvent aussi très bien se prêter à l'éducation d'un enfant qui sera très souple en vieillissant. Je crois qu'il serait amusant d'entendre le témoignage des enfants.

Pendant son enfance, la dernière chose que ma fille voulait, c'était bien d'entendre parler de politique. Je suis surprise, Lisa, que vous arriviez même à convaincre votre fille d'aller à des rassemblements politiques... mais elle n'a que 11 ans, alors attendez qu'elle ait 14 ans. Maintenant que ma fille a 29 ans, elle a recommencé à y penser, alors je crois que l'expérience est très positive.

À l'instar de ces femmes qui n'avaient jamais songé à se lancer en politique et qui ont fini par y aller à fond, je vous dirais de ne pas hésiter. Vous pourrez trouver des solutions, et le Parlement vous offrira des accommodements raisonnables. C'est un endroit merveilleux où élever un enfant. Les députés de tous les partis l'ont vécu. C'est quelque chose que nous avons tous en commun. Je pense que c'est vraiment une expérience positive.

Le président: Merci.

M. Richards sera la dernière personne à poser des questions. Vous avez deux minutes.

M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC): Merci.

Un certain nombre de points me sont venus à l'esprit.

Comme je vous écoutais, madame Moore, mes questions vous seront principalement adressées. On a bien couvert le sujet des garderies, alors je n'en parlerai pas. Je crois qu'il en a été pas mal question aujourd'hui. Vous avez mentionné deux ou trois choses.

J'ai été frappé par votre mention d'un congé parental. Je pense que vous avez dit que vous ne cherchiez pas nécessairement à obtenir un congé, mais plutôt des accommodements spéciaux pour les mères pendant les six premiers mois de vie d'un enfant — je crois que c'est ce que vous avez dit. Vous avez parlé de la capacité de travailler à distance, par exemple pour prononcer des allocutions et voter.

Ai-je bien compris? Aimeriez-vous apporter d'autres précisions?

La seconde question... Je vais les poser les deux simultanément, et vous pourrez les commenter les deux. Vous avez parlé de prendre des pauses pendant les votes qui durent longtemps, c'est-à-dire plus de deux heures — je crois que c'est ce que vous avez dit.

Avec certains votes interminables que nous avons eus, je peux comprendre que ce serait utile, de toute évidence, pour les parents, mais probablement aussi pour un certain nombre d'autres députés. Je sais que certains ont eu d'autres ennuis de santé et que ces longs votes étaient difficiles pour eux.

Je serais curieux de savoir si vous aviez des opinions ou des suggestions précises sur cette notion de prévoir des pauses pendant de longues séances de vote.

[Français]

Mme Christine Moore: On pourrait prévoir 15 minutes de pause toutes les deux heures où il y a des votes, afin de permettre aux gens de manger, d'aller aux toilettes et de faire autre chose. Cela me semble logique. Les personnes atteintes de diabète ont besoin de manger, sinon, cela pourrait être dangereux pour elles. C'est un exemple précis de gens qui n'ont pas le choix de profiter d'une interruption. Sinon, ils seraient obligés de manquer des votes et ce serait dommage que ce soit le cas. Cela n'a pas nécessairement de lien avec la conciliation travail-famille.

Pour ce qui est du congé parental, il faudrait qu'il soit possible de travailler à partir de la circonscription. Il faut comprendre que tout notre réseau de soutien, c'est-à-dire nos gardiennes et les gens qui peuvent nous aider, se trouve souvent dans notre circonscription. Quand le bébé a seulement un ou deux mois et qu'on vient à Ottawa, c'est très compliqué parce qu'on n'a pas ce réseau. Il y a aussi beaucoup de rendez-vous médicaux et de suivis, tant pour la femme qui vient d'accoucher que pour le bébé. Cela devient extrêmement compliqué si l'on doit venir à Ottawa dès les premiers mois.

Je crois qu'aucun député souhaite ne pas travailler pendant six mois. On veut plutôt pouvoir travailler à partir de notre circonscription parce qu'on aurait le contrôle sur notre horaire. Cela permettrait d'adapter les heures et d'aller au bureau les jours où

quelqu'un peut nous aider avec le bébé. On a beaucoup plus de flexibilité quand on travaille à partir de notre circonscription. Cela pourrait même permettre de travailler à partir de la maison.

En tant que députée, je crois qu'il est impossible de ne pas travailler pendant six mois. Je vais faire mon épicerie et je rencontre quelqu'un qui me parle d'un problème qu'il a. À moins de se cacher dans le bois pendant six mois, il est impossible de ne pas travailler quand on est député. Les gens nous reconnaissent et nous parlent de ce qu'ils vivent partout où ils nous rencontrent. Il serait important qu'on puisse travailler à partir de la circonscription.

Pour ce faire, il faudrait établir un système de vote à distance. Cela pourrait se faire au moyen d'une application sur notre téléphone qui nous permettrait de lire la motion et de voter sur celle-ci. L'application pourrait même prendre une photo afin de s'assurer que c'est bien le député qui est en train de voter. On pourrait aussi déposer un mémoire correspondant au discours qu'on aurait prononcé si on avait pu prendre la parole à la Chambre au sujet d'un projet de loi donné. On pourrait aussi prévoir un mécanisme pour déposer une pétition ou un projet de loi rédigé par le député, que ce soit fait à distance ou par personne interposée.

En gros, je ne pense pas que les députées comme moi qui viennent d'avoir un enfant demandent de ne pas travailler pendant six mois. Nous demandons plutôt de pouvoir travailler de manière plus logique. Mon bébé fait 14 heures de route toutes les fins de semaine. Elle est bonne, mais ce ne sont pas tous les bébés qui tolèrent aussi bien les déplacements. Ces 14 heures de route sont fatigantes et elles s'accumulent pour le bébé et pour la députée qui vient d'accoucher et de vivre quelque chose d'exigeant sur le plan médical.

Faire l'aller-retour entre notre circonscription et Ottawa est exigeant. Si la personne pouvait éviter tous ces déplacements, elle reviendrait de chez elle fraîche et dispose. Elle pourrait aussi choisir de venir à Ottawa une semaine sur deux. Lors d'une semaine où il y aurait des choses importantes et où il faudrait absolument qu'elle soit présente, elle pourrait être ici en personne, mais l'autre semaine, elle resterait à la maison. De cette façon, son bébé serait moins épuisé et cela donnerait une certaine flexibilité pendant les six premiers mois de vie de l'enfant. Je crois que cela devrait aussi s'appliquer au père.

● (1200)

[Traduction]

Le président: Monsieur Christopherson.

M. David Christopherson (Hamilton-Centre, NPD): Merci, monsieur le président.

Si vous me le permettez, comme nous avons parlé de contribuer à rendre notre monde meilleur, je veux juste prendre un instant pour d'abord remercier Sheila d'être venue. C'est moi qui ai recommandé qu'on l'invite.

Nous sommes très fiers de Sheila. Le nom Copps fait partie de l'ADN d'Hamilton, à commencer par son père, ancien maire bien connu, et sa mère, comme il a été mentionné, qui a été échevine et conseillère municipale dans le district 4. J'ai été assis à côté d'elle pendant cinq ans avant d'aller à Queen's Park.

L'hon. Sheila Copps: David avait l'habitude de garder Danelle lorsqu'elle venait en ville.

M. David Christopherson: C'est vrai.

Le maire Fred Eisenberger m'a demandé si j'aurais l'amabilité d'apporter à Ottawa, pour le remettre à Sheila — au nom de la Ville d'Hamilton — un prix visant à souligner le travail de sa mère au sein du conseil de ville pendant tant d'années, travail qui a contribué à faire d'Hamilton une communauté sans obstacle pour tous ses habitants.

Alors je me suis dit que, puisque nous parlons tous de rendre le monde meilleur, le moment était bien choisi de souligner le rôle important que Sheila, son père et aussi sa mère ont joué à Hamilton. Je suis si fier de les avoir connus.

J'aimerais prendre un instant pour présenter ce prix à Sheila et lui demander de le remettre à sa maman avec les remerciements, non seulement d'Hamilton, mais aussi du Canada pour le travail qu'elle a accompli dans le but de rendre le monde meilleur.

Des voix: Bravo!

M. David Christopherson: En outre, j'ai participé à mes premières élections en 1984, et Sheila m'a gentiment présenté ma tête sur un plateau, mais j'ai tellement appris.

Encore une fois, c'est génial de vous avoir ici, Sheila. Merci.

•(1205)

Le président: Merci beaucoup pour cette question de privilège importante.

Merci à tous les témoins. Vos suggestions ont été très créatives et utiles. Si vous n'avez pas réussi à dire tout ce que vous vouliez, vous êtes invités à soulever tout autre point dans une lettre au Comité pour que nous puissions l'utiliser.

Nous allons prendre une pause de quelques minutes pour changer de groupe de témoins.

•(1205)

_____ (Pause) _____

•(1210)

Le président: Reprenons nos travaux. Il reste de la nourriture, alors toutes les personnes présentes dans la salle — journalistes, personnel de la Chambre des communes ou personnel des députés — sont invitées à se servir si elles le souhaitent. Nous allons commencer sans tarder pour pouvoir entendre nos trois témoins.

Je souhaite la bienvenue à Regina Flores et Michelle Warkentin, de l'Association des conjoints de parlementaires, ainsi qu'à Nora Spinks, de l'Institut Vanier de la famille. Chaque membre prononcera des remarques liminaires de cinq minutes. Ensuite, si les partis peuvent me dire qui posera des questions, nous procéderons à une première série de sept minutes par intervenant.

Nous allons d'abord entendre le témoignage de Regina.

Mme Regina Flores (membre, Association des conjoints de parlementaires): Merci beaucoup de nous avoir accordé cette occasion de vous parler.

Nous connaissons tous les défis auxquels sont confrontés les députés, qui ont une fonction double. Ils doivent être présents dans leur circonscription et également au Parlement en tout temps, soit

deux aspects exigeants de leur travail qui font qu'ils doivent souvent parcourir de grandes distances, ce qui crée beaucoup de stress dans la vie personnelle des députés. Le corollaire, c'est que les députés sont confrontés à deux possibilités imparfaites, les deux entraînant un lourd tribut quant au temps qui peut être passé dans sa famille. C'est un prix qui ne devrait pas forcément être payé par ceux qui souhaitent participer à la fonction publique. Nous sommes heureux de constater l'intérêt sérieux pour ce qui est de concilier le travail et la vie personnelle au moyen d'initiatives concrètes, et nous espérons que vos travaux ne représentent qu'un début. Nous sommes ravis de collaborer avec vous.

À l'occasion de l'une des séances d'orientation organisées pour les nouveaux députés et leurs conjoints, nous avons entendu des mises en garde et des anecdotes guère réjouissantes de la part d'anciens députés, dont certains qui ont choisi de quitter la vie parlementaire. Il y a une mise en garde que je n'oublierai jamais. La personne a dit, et je cite: « Si vous avez une dépendance, ce sera l'année que vous irez en cure de désintoxication. Si vous avez des problèmes de couple, cette année, vous consulterez un thérapeute ou vous divorcerez. » C'était certes direct, mais c'était rafraîchissant. Voilà l'une des choses que nous voulons souligner. Il est très important d'informer les conjoints et les nouveaux députés dès le départ, en leur transmettant des connaissances et le fruit des expériences des gens. Je suis sûre que je n'étais pas la seule à faire des recherches sur Google pour trouver des articles, un rapport, une étude ou une dissertation sur la conciliation du travail et de la vie privée des députés parlementaires canadiens. Je n'ai pas trouvé grand-chose.

Il y a cependant l'organisation Samara, que vous connaissez probablement. Son rapport intitulé *Balancing Family and Work: Challenges Facing Canadian MPs* est un recueil d'entrevues de départ de députés très instructif qui constitue un excellent point de départ, du moins pour moi.

Fort heureusement, il y a une bonne nouvelle: nous observons actuellement un bel esprit d'équipe et de camaraderie chez les députés qui va au-delà des lignes partisans. Il y a une véritable volonté d'améliorer les choses, et il est très encourageant et rafraîchissant de constater que du temps et des ressources y sont accordés.

Sur le plan concret, je crois que l'une des choses les plus faciles que l'on pourrait faire pour alléger le fardeau des députés qui doivent s'absenter de leurs conjoints et de leurs jeunes enfants ou de leurs familles, c'est d'examiner la possibilité d'autoriser la déduction des dépenses liées à la participation des familles. Dans notre circonscription rurale, nous sommes constamment sollicités: des foires agricoles, des repas de spaghetti, des messes, et j'en passe. Parfois c'est l'essence, parfois c'est l'hôtel, le billet d'entrée, ou encore les dons, mais ces dépenses représentent une somme considérable. C'est clair que toutes ces activités ne seront pas admissibles, mais plutôt que de permettre uniquement aux députés de déduire leurs dépenses personnelles, j'aimerais bien que les familles puissent les accompagner également. C'est l'une des façons créatives auxquelles nous avons recours pour nous accorder du temps en famille, afin que les enfants puissent passer du temps avec leur parent qui est député. C'est une idée.

D'autres conjoints ont mentionné la possibilité d'accorder des points supplémentaires pour les déplacements en famille. Ils sont d'avis que dans certains cas, les points sont insuffisants.

Dans la dizaine de réponses que nous avons reçues aux questionnaires qui ont circulé parmi les conjoints, tous étaient d'accord pour dire que les calendriers devraient être synchronisés. À l'heure actuelle, à moins que j'ignore quelque chose, nous avons malheureusement le calendrier de la famille qui doit constamment être synchronisé avec le calendrier parlementaire. Cela peut être très frustrant pour le personnel du député lorsque nous tentons de faire des mises à jour et les changements sont constants. Une solution technologique serait formidable.

Je ne suis certainement pas la première à le proposer, et j'ai appris en parlant à d'autres conjoints qu'ils ont même eu recours à Google. Quoi qu'il en soit, une telle solution serait formidable, car nous réduirions le stress du personnel et du député également.

On a aussi proposé des groupes de soutien régionaux pour les conjoints. Nous avons certes notre formidable association, mais bon nombre de gens ne peuvent se rendre à Ottawa tout le temps, et il serait utile d'avoir de plus petits groupes régionaux, par exemple, dans la région métropolitaine de Toronto, de Montréal, etc., afin d'offrir ce soutien.

Un autre point intéressant qui a été soulevé, c'était la facilité avec laquelle on peut se laisser entraîner par la vague sans fin de réceptions, d'événements et d'activités, et ainsi perdre de vue les priorités comme l'activité physique ou les repas de famille.

● (1215)

On nous a fait certaines mises en garde directes concernant les problèmes de dépendance. Je ne sais pas comment il faudrait procéder, mais nous avons besoin d'un examen en profondeur des habitudes de consommation, notamment de l'alcool, et de leur incidence sur la famille et la santé. Le soir, il y a des réceptions bien arrosées. Nous ne nous attendons pas à voir des bars à smoothies ou à jus dans un avenir proche, mais on pourrait tout de même offrir d'autres boissons.

De plus, beaucoup de nos membres sont en faveur d'un système de vote différent, qui permettrait de voter par procuration, à distance ou encore au moyen d'un système électronique. Les gens trouvent que cette idée, ainsi qu'une salle des débats secondaire, pourrait être utile. Ils pensent que les séances pourraient être écourtées, ce qui permettrait aux députés de parler plus souvent de certains projets de loi ou de rapports, et libérerait en même temps la Chambre pour des débats sur d'autres questions.

Cela dit, nous n'avons toujours pas parlé du problème sous-jacent des emplois de temps extrêmement chargés. La compression de la semaine de séance, en éliminant le vendredi, ne va pas forcément alléger les emplois du temps. Le plus utile, ce serait d'améliorer l'efficacité du temps passé à la Chambre, en raccourcissant les séances dans leur ensemble, en utilisant un autre système de présence, et peut-être en commençant la période de vote plus tôt.

Le service de garde ne réussirait que s'il était offert de façon créative avec des horaires étendus, une halte-garderie pour des demi-journées et des pleines journées et, dans un monde parfait, un service de garde le soir, car il y a de nombreuses activités qui se prolongent dans la soirée. Si on avait un service de halte-garderie, il y aurait bien sûr des défis pour les dirigeants en ce qui concerne les horaires des employés. La première étape, ce serait de sonder toutes les familles des députés afin de voir quels sont les besoins véritables. Pour que ce soit viable sur le plan économique, il serait peut-être nécessaire de faire participer la communauté locale également, ce qui pourrait créer des problèmes de sécurité.

Les personnes sondées ont également soulevé le problème des places de stationnement. Comme solution secondaire, il nous

faudrait peut-être une centrale de services de gardiennage des enfants des parlementaires sur besoin qui seraient offerts par un personnel trié sur le volet. Je sais que c'est une proposition très particulière, mais les gens la soulèvent tout le temps lorsqu'il est question de concilier la vie privée et le travail.

C'est certainement un problème avec lequel notre association pourrait aider. Les gens ont réagi de façon réaliste à la faisabilité d'un congé parental, la plupart étant d'avis, sans vouloir stigmatiser ni pénaliser qui que ce soit, qu'un long congé ne serait pas pratique, tout en affirmant qu'il faudrait certainement offrir un tel congé. Je me demande combien de temps il me reste.

● (1220)

Le président: Aucun. Merci beaucoup. Lorsque les gens vous poseront des questions, vous pourrez approfondir vos réponses.

Madame Warkentin.

Mme Michelle Warkentin (membre, Association des conjoints de parlementaires): Bon après-midi.

Je m'appelle Michelle Warkentin. Je suis l'épouse de Chris Warkentin, député parlementaire de Grande Prairie—Mackenzie. Pendant les 10 années que Chris a occupé son poste, nous avons eu trois enfants, qui ont actuellement 9, 7 et 5 ans respectivement.

Être député parlementaire, ce n'est pas tellement avoir un emploi, c'est plutôt offrir ses services au public. Les familles des députés vont le confirmeront. Le député occupe un poste sans jouir de congés garantis et se trouve bien souvent dans le collimateur, sans que le public comprenne les exigences du poste. Ajoutons à cette pression la taille de notre pays et le fait d'avoir une famille, et on arrive à 338 différentes façons d'être député parlementaire.

Pour préparer mon témoignage de cet après-midi, j'ai parlé avec des douzaines de conjoints, et je me suis rendue compte que chaque famille s'arrange différemment des exigences du poste, même si quelques thèmes en sont ressortis. L'un des thèmes universels, c'était que c'est un honneur d'appuyer nos conjoints dans leur rôle de député parlementaire et nous éprouvons de la joie en partageant la passion de notre conjoint. Chaque personne a parlé des sacrifices auxquels elle s'attendait une fois que son conjoint a été élu. Quelles que soient les préparatifs, les exigences du poste sont telles que les députés élus et leurs familles font des sacrifices. Tous les partis devraient le dire clairement aux candidats intéressés.

Certains m'ont dit qu'il serait peut-être utile si les partis ou le Parlement fournissaient de meilleurs renseignements quant aux exigences en matière de temps afin d'aider les candidats intéressés à prendre des décisions éclairées avant de se présenter aux élections. Les personnes éprouveront alors peut-être moins de déception ou de frustration si elles se font élire.

Quel que soit l'endroit où les familles demeurent, il faut faire des sacrifices. Les familles qui ont choisi de rester dans la circonscription ne bénéficieront pas forcément des accommodements en matière d'horaire faits à Ottawa. Les familles ayant de jeunes enfants trouveront qu'il y aura toujours des périodes de séparation du député du fait que les activités dans la circonscription et à Ottawa exigent des déplacements constants et imprévisibles. Je sais que c'est particulièrement vrai pour les leaders, ministres, secrétaires parlementaires et porte-paroles de l'opposition.

Une façon d'encourager les familles à rester ensemble, c'est de faciliter les déplacements indépendants des conjoints. Actuellement, les points de déplacement sont offerts et le budget est suffisant; toutefois, plusieurs familles m'ont dit que pour éviter les critiques de la part du public, elles hésitent à utiliser les points de déplacement offerts.

Un changement qui a été apporté et qui a déjà facilité la conciliation du travail et de la vie privée des députés, c'est de tenir les votes immédiatement après la période des questions. Les députés jouissent désormais de davantage de flexibilité pour ce qui est de leur emploi du temps en soirée. Il faudrait dans la mesure du possible maintenir cette pratique, car elle permet aux députés de la région de rentrer chez eux le soir et donne aux autres députés le temps de voir des proches dans la circonscription.

Ceux qui ont été élus plusieurs fois ont reconnu l'importance des semaines passées l'été dans leur circonscription et de la possibilité de se réserver ainsi du temps avec leur famille. Ces semaines devraient être protégées afin que les députés continuent à jouir d'une certaine souplesse l'été.

Il y a aussi la semaine de relâche. Chaque province prévoit une semaine différente, et même dans une province la semaine peut varier. C'était formidable cette année d'avoir Chris à la maison lorsqu'il a travaillé dans notre circonscription pendant la semaine de relâche des enfants, et de jouir de sa présence deux semaines de suite. Si le calendrier parlementaire pouvait offrir deux semaines consécutives au printemps pour concorder avec la semaine de relâche, je crois que la plupart des députés de toutes les provinces en profiteraient.

Quant à la semaine de séance comprimée, les réponses étaient variées, mais la vaste majorité des gens que j'ai consultés croient que les Canadiens s'attendent à ce que la période des questions ait lieu cinq jours semaine pendant les semaines de séance. La période des questions a lieu plus tôt le vendredi, ce qui permet aux députés de rentrer le week-end. De plus, du fait qu'aucun vote n'a lieu le vendredi, les whips des partis sont autorisés à accorder des concessions aux députés qui doivent parcourir de longues distances ou qui ont des obligations personnelles ou des activités dans leur circonscription. Certains craignent que si on supprime la période des questions du vendredi, on réduira alors de 20 % la capacité des députés de faire des revendications et d'exiger des comptes. De plus, à une époque où de nombreux électeurs sont mis à pied, il est difficile de justifier un jour de congé.

Nous avons posé une question aux conjoints quant à la possibilité d'offrir un service de garde des enfants sur la Colline, et j'ai pu parler à un député et à son conjoint dont l'enfant fréquente actuellement la garderie Les Enfants de la Colline. Les deux en sont ravis et ont proposé que les députés soient prioritaires sur la liste d'attente. Un autre conjoint a proposé que l'âge d'admissibilité passe de 18 à 12 mois et que des services de halte-garderie soient offerts aux enfants des députés en visite. La plupart des conjoints ont indiqué que le fait d'avoir une garderie distincte créerait de nombreux problèmes, car les heures et les jours consacrés à la Chambre des communes varient beaucoup et ne sont pas les mêmes au long de l'année.

Nous suivons avec intérêt les discussions entourant le congé parental, mais les douzaines de conjoints que j'ai consultés sur la question avaient tous des préoccupations. Ils étaient sceptiques par rapport au congé parental, car même s'il était offert, les députés ne s'en serviraient pas. Les électeurs auraient l'impression que le député n'était pas disponible pendant son mandat. Je souligne également

l'expérience d'autres députés qui ont dû prendre des congés de maladie de longue durée et qui ont fait l'objet d'énormément de critiques du fait qu'ils n'étaient pas disponibles pour leurs électeurs.

Je crois que tous les partis accordent actuellement des concessions à la naissance d'un enfant et en cas d'urgence médicale ou de maladie grave, afin d'aider le député à assurer ses responsabilités. Le fait d'offrir un congé parental structuré, toutefois, pourrait rendre nos élus vulnérables pendant les prochaines élections. Par ailleurs, certaines personnes se sont demandé comment un tel congé fonctionnerait si le gouvernement était minoritaire et chaque vote comptait.

● (1225)

En ce qui concerne le vote électronique et le vote par procuration, les conjoints et conjointes auxquels j'ai parlé étaient majoritairement d'avis que les députés doivent être présents ensemble à Ottawa pour voter. Il y a beaucoup de discussions entre les députés et entre les partis à l'extérieur des réunions officielles. Si les députés ne sont pas là physiquement pour les votes, ces discussions n'auront pas lieu. Il y a beaucoup à dire sur la capacité des députés de venir à la Chambre des communes et de réfléchir ensemble. On m'a souvent dit que la capacité de voter est un privilège que les députés obtiennent en remportant l'élection.

La technologie a progressé à pas de géant pendant les 10 dernières années. FaceTime, Skype, les messages textes, etc. — tout cela nous permet de rester connectés et de maintenir la communication. Cependant, on a souvent demandé que le calendrier des députés soit plus facilement accessible par voie électronique aux conjoints et conjointes.

En conclusion, je veux de nouveau souligner que les conjoints et conjointes s'estiment privilégiés de pouvoir soutenir leur partenaire dans la réalisation de sa passion et de contribuer à changer les choses au Canada. Il y a bien des façons d'améliorer la conciliation travail-vie personnelle des députés, mais chacun des députés actuels s'est présenté à une élection dans le but d'avoir le privilège de faire ce travail. Certains députés vont choisir de déménager leur famille dans la région d'Ottawa; d'autres vont plutôt faire l'aller-retour chaque fin de semaine. Chaque changement peut être avantageux pour certains députés, mais il est peu probable que cela fasse disparaître les difficultés que la majorité des députés rencontrent. Tout le monde ici sait que peu importe les changements apportés, la grande majorité des députés, parce qu'ils ont le désir de servir les Canadiens, vont continuer de travailler de longues heures, ainsi que les fins de semaine, pour défendre leur collectivité, leurs électeurs et leur pays.

Nous, conjoints et conjointes, vous remercions du service que vous rendez et des efforts que vous déployez pour nous inclure dans cette discussion.

Le président: Merci beaucoup.

La parole est maintenant à Mme Spinks.

Mme Nora Spinks (directrice générale, Institut Vanier de la famille): Merci. Merci pour ce fantastique exposé.

Mon témoignage sera tout à fait différent. Je suis accompagnée de ma collègue, Sara MacNaull, qui vient de terminer une étude sur la flexibilité et sur les modalités de travail flexibles, notamment au sein de plusieurs sociétés d'État. Je suis ici en tant que chercheuse, mais aussi en tant que personne qui a passé les 30 dernières années à travailler au sein d'organisations pour créer des environnements qui soutiennent les familles — pas des environnements qui se limitent à convenir aux familles, mais des environnements entièrement inclusifs.

Selon mon expérience, les organisations prospères qui s'attaquent à cette tâche le font de bon cœur, parce qu'elles comprennent qu'il s'agit de la bonne chose à faire. Il y a également une quantité incroyable de preuves qui montrent que tout le monde y gagne quand les organisations prennent des mesures et adaptent leur façon de faire le travail: la productivité augmente, l'efficacité augmente, et la santé et le bien-être des personnes s'améliorent.

Environ la moitié des organisations de partout au Canada et dans le monde qui se penchent sur les mêmes problèmes que votre comité adoptent une perspective très stratégique. L'autre moitié prend les choses au jour le jour: quand un problème surgit, ces organisations s'en occupent et passent à autre chose. Celles qui réussissent à long terme sont celles qui adoptent une attitude très stratégique devant ce phénomène. De nombreux facteurs motivent les organisations à s'attaquer à cela, dont certains ont été discutés aujourd'hui, qu'il s'agisse des changements démographiques, de l'inclusion, de la compétition, et les organisations observées sont diverses.

Cependant, pour le Parlement, certaines choses sont particulières. Je pense que la première chose à préciser, c'est le cadre. Quel est le cadre dans lequel entreront toutes ces initiatives? Je pense aussi que cela sera vraiment important, parce que nous pensons aux 20 ou 30 prochaines années. Nous ne cherchons pas à établir le cadre d'une politique pour aujourd'hui seulement. Comme l'a dit un des intervenants, qu'en est-il de l'avenir, quand il y aura peut-être 10 à 15 enfants?

Les familles se complexifient et il y a davantage de familles reconstituées, de familles où il y a absence d'une génération, de familles qui doivent s'occuper d'un aîné ou encore d'un frère ou d'une sœur d'âge adulte qui a un handicap. Il est important de ne pas adopter qu'une seule perspective, mais d'envisager la famille de façon beaucoup plus holistique. Non seulement le Parlement va répondre aux besoins uniques qui existent sur la Colline — ceux des parlementaires, de la famille élargie du Parlement, des gens qui travaillent au pourtour de ces salles de réunion —, mais aussi ceux des personnes qui travaillent dans les bureaux de circonscription et des personnes qui vivent dans les maisons des députés.

Vous allez aussi jouer un rôle très important non seulement au Canada, comme modèle d'organisation de tête qui adopte une perspective stratégique, mais aussi à l'échelle mondiale. D'autres parlements à l'étranger essaient aussi de s'adapter au phénomène démographique que nous connaissons tous aujourd'hui. Les mesures prises seront également scrutées par ceux qui envisagent de se présenter aux élections et par ceux qui votent, mais aussi par ceux qui envisagent de suivre le modèle fondé sur l'expérience acquise. Je pense qu'entre la situation actuelle et la situation que vous souhaitez, si vous énoncez vos priorités très clairement, il deviendra beaucoup plus facile de cerner les pratiques dominantes et prometteuses qui existent déjà.

Dans mes 30 années comme consultante auprès d'organisations, j'ai passé énormément de temps dans des salles de conférence de l'industrie automobile, de l'industrie pharmaceutique et du secteur manufacturier. Avant d'entrer à l'Institut Vanier, j'étais avec les Teamsters. C'est un enjeu commun à tous les lieux de travail possible.

• (1230)

Ce qui est unique dans la recherche d'un moyen d'établir une culture d'inclusion plutôt que simplement d'adopter des politiques et des pratiques convenant aux familles — d'adopter le principe de l'inclusion et de veiller à ce que chacun se sente bienvenu, oui, mais aussi totalement encouragé à participer dans son rôle respectif, qu'il

s'agisse des députés, des conjoints ou conjointes, de leur circonscription ou de leurs électeurs... Je pense que c'est une occasion très importante que le Canada doit saisir en misant sur l'expérience du passé.

Il y a eu des situations exceptionnelles, non stratégiques. Nous devons aussi reconnaître que vous allez être scrutés à la loupe par les spécialistes du développement de l'enfant et par les pédiatres de partout au pays, et il n'est pas question de trouver simplement un endroit où mettre les bébés et les enfants, mais plutôt de créer un environnement sain pour eux, de sorte que les parlementaires puissent survivre et s'acquitter de leurs responsabilités, mais aussi pour que les enfants s'épanouissent véritablement dans un lieu où leur développement sera aussi optimal que possible.

• (1235)

Le président: Merci beaucoup.

À moins de vives manifestations du Comité, je pense que nous allons réduire le temps consacré aux questions à cinq minutes par personne.

J'aimerais commencer par M. Chan.

Je peux dire au nom de tous les membres du Comité, monsieur Chan, que nous sommes ravis de vous revoir.

Des voix: Bravo!

M. Arnold Chan (Scarborough—Agincourt, Lib.): Merci.

Permettez-moi de prendre un moment, avant de m'adresser aux témoins, pour simplement vous remercier tous de votre soutien incroyable à la suite de mon annonce récente. Je pense bien que je vis des moments semblables à ceux de certains parents, puisque je pourrais devoir être en congé d'invalidité de longue durée. Je suis heureux d'être ici et j'ai l'intention d'y rester aussi longtemps que je le pourrai.

Je tiens à remercier les deux organisations — l'Association des conjoints de parlementaires et l'Institut Vanier de la famille — d'être là. Je pense que nous avons une journée très productive, en ce sens que nous obtenons la perspective de vos deux organisations et de vos membres concernant la façon dont nous pouvons créer un environnement qui s'adapte mieux, non seulement pour les députés, mais aussi pour tout le système de soutien qui nous entoure. Qu'il soit question des conjoints ou du personnel, nous voulons créer un environnement inclusif tout en maintenant l'esprit et l'objectif du Parlement, qui est bien sûr de traiter des affaires de la nation.

Je vais adresser mes premières questions à l'Association des conjoints des parlementaires.

Ma conjointe s'est jointe à votre organisation pour les activités d'aujourd'hui. Jean est avec vous. Elle s'est exprimée très clairement à l'avance, alors j'avais déjà une bonne idée des observations que vous avez faites. Je pense qu'il est très utile de connaître la volonté collective des conjoints et conjointes. Comme Mme Spinks l'a dit, la nature de la famille change. Il ne s'agit plus que de femmes, comme c'était le cas avant; bon nombre des conjoints sont des hommes. Je vous félicite d'ailleurs d'avoir un homme parmi les vice-présidents de votre association.

Le défi comme toujours — pour ma famille, en tout cas — est celui de la coordination. Je prends à cœur toutes les observations que vous avez faites. Ma conjointe participe d'une façon incroyable à mon travail. En fait, hier, elle a été interviewée sur le réseau OMNI, en cantonais — son cantonais est meilleur que le mien, mais pas de beaucoup, croyez-moi —, et cela a été vraiment difficile pour elle. Je lui suis très reconnaissant de faire cela, essentiellement pour permettre aux gens d'être au fait de mon état de santé actuel.

La question que je voulais réellement vous poser est celle de la nature du soutien aux conjoints, de sorte qu'ils puissent plus efficacement répondre aux besoins de la famille et à nos besoins en tant que parlementaires.

Par exemple, ma conjointe passe probablement deux à trois heures par jour à parler à mon personnel afin de déterminer où j'ai bien pu aller, ce que je vais faire, quand je vais le faire et si elle doit me remplacer, en particulier à cause de mon état de santé actuel. Elle trouve cela très difficile. Je sais que M. Graham, qui est absent aujourd'hui — il est un membre du Comité —, fait tout sur Google Calendar, ce qui allège notre calendrier parlementaire.

Serait-il utile d'avoir un courriel parlementaire pour les conjoints, un BlackBerry et l'intégration de l'accès à notre calendrier parlementaire? C'est la première question que je vous pose. Trouveriez-vous cela utile? Je sais que ma femme trouverait cela très utile. Cela pourrait atténuer le stress que les membres de mon personnel subissent, car elle leur parle entre 22 heures et 2 heures du matin afin d'obtenir de l'information à jour sur ce que je fais. Je sais que cela m'incombe, mais je suis habituellement parti à un événement quand elle essaie de savoir où je suis.

Mme Regina Flores: Absolument. C'était dans les commentaires. Je n'en ai pas parlé parce que je ne pensais pas qu'il était faisable financièrement d'équiper les conjoints de cette façon, mais c'était dans les commentaires que nous avons reçus.

Mme Michelle Warkentin: Je trouve que c'est très bien, très bon pour les conjoints et conjointes de parler aux membres du personnel. Au bout du compte, votre calendrier change plus vite que vous le savez. Je pense que c'est la chose importante, en particulier pour les conjoints qui sont nouveaux: constater que même le député ne sait pas ce qui l'attend.

Même si le personnel dit au conjoint ou à la conjointe qu'il ou elle doit parler à sa femme ou à son mari, le député lui-même ne sait même pas ce qui va arriver ensuite. Un calendrier serait hautement recommandé. Je sais que cela dépend des circonstances. Mon mari a un BlackBerry et j'ai un iPhone, alors il peut être difficile de se partager un calendrier. Je dirais que je compte beaucoup sur le personnel pour mettre le calendrier à ma disposition.

La technologie a tellement progressé. Je pense qu'il devrait être possible de donner l'accès aux calendriers. Je ne sais pas s'il est possible de permettre l'ajout d'appareils électroniques, mais nous pouvons certainement trouver un moyen. Tout le monde a déjà un téléphone. Mettez les calendriers à la disposition des conjoints et conjointes. Ce serait très utile.

● (1240)

M. Arnold Chan: Je crois que le problème est du côté des TI.

Mme Michelle Warkentin: Absolument, et je compte sur mon personnel.

M. Arnold Chan: Je suis dans le même bateau. J'ai un BlackBerry et ma femme a un iPhone, alors c'est exactement le même problème.

Mme Michelle Warkentin: Oui, exactement. Je pense qu'il serait bien d'obtenir du personnel qu'il trouve une méthode pour diffuser facilement les calendriers.

La sécurité est le plus gros problème, à n'en pas douter.

Mme Regina Flores: Même avec les technologies d'aujourd'hui, il pourrait y avoir un niveau, un filtre ou une mesure de sécurité qui ferait qu'en rouge, ce n'est que pour le personnel et le député. Au moins, nous saurions que c'est bloqué. Nous n'avons pas besoin de savoir où ils sont et de connaître le sujet de la réunion. Nous avons seulement besoin de savoir qu'ils ne sont pas disponibles. Il pourrait y avoir des niveaux.

M. Arnold Chan: J'avais une question, mais je pense que mon temps est écoulé. Je vais vous la poser plus tard.

Le président: Monsieur Reid.

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Merci, monsieur le président.

Je veux revenir sur la question du calendrier. Je veux lancer une idée. Je déplore qu'on ait mis ensemble le vote électronique et le vote par procuration.

À mon point de vue, l'idée du vote électronique qui permettrait de voter plus rapidement éliminerait un éventail de problèmes et nous n'aurions vraisemblablement pas les très nombreuses séances de vote s'étalant sur plusieurs heures dont Christine Moore se plaignait à juste titre. Nous pourrions tous voter, ou cliquer là où il faut, peu importe, à partir de nos bureaux à la Chambre des communes. Je pense qu'il y aurait beaucoup à dire en faveur de cela et que nous devrions envisager cela dans notre rapport.

Le vote par procuration est une tout autre affaire. Vous donnez votre vote à quelqu'un d'autre. Le plus souvent, on recourt à cela quand il y a des masses d'actions, pour les conseils d'administration d'entreprises, etc. Ce type de vote convient aux réunions d'actionnaires, dans certaines circonstances, mais nous ne sommes pas des actionnaires. Nous sommes des représentants.

Le principe du député qui laisse son vote au whip du parti pour qu'il vote à sa place, ou tout autre arrangement qui empêche le député de prendre une décision individuelle sur un point en particulier serait, premièrement, inconstitutionnel, à mon avis, et deuxièmement, cela irait complètement à l'encontre des raisons pour lesquelles nous sommes ici. C'est mon opinion.

Je vais revenir à ce que vous avez soulevé. J'ai eu des problèmes avec la synchronisation du calendrier. Je suis ici depuis 16 ans, et le système n'a jamais fonctionné. Nous continuons de travailler à l'améliorer. Ma foi, la technologie permet cela, mais avec tous les pare-feu que nous mettons en place, j'ai l'impression que nous n'y arriverons jamais ou que ce sera lent et douloureux au point où...

En fin de compte, ce que nous faisons, ma femme et moi, c'est que nous allons sur Google Calendar. Nous avons un calendrier pour la famille Reid. Le bureau ne peut voir le calendrier privé et nous pouvons y mettre des choses que nous ne voulons pas nécessairement partager. C'est la seule solution que nous avons trouvée.

L'autre chose que nous faisons — et je le recommande à tout le monde —, c'est que nous avons une réunion une fois par semaine. Pour nous, c'est le jeudi matin, immédiatement avant le présent comité. Nous réunissons le personnel, y compris Robyn qui est dans la circonscription, par téléphone, et nous parcourons mon calendrier de la semaine à venir et toutes les invitations. C'est très utile. Quiconque souhaite ne pas rendre son conjoint fou peut utiliser une version de ce système, car cela fonctionne vraiment bien. C'est pour vous, ici, et non pour les conjoints et conjointes. Il m'a fallu 15 ans pour trouver cela. Maintenant que j'ai trouvé, je prêche ma nouvelle religion.

En fait, j'avais une question au sujet des déplacements. Tout simplement — et je dis cela pour vous, Michelle, parce que vous venez de loin, alors que vous, Regina, êtes comme moi. Vous êtes tout près d'Ottawa. Est-ce que notre problème, c'est que nous avons un système unique pour les conjoints alors qu'il nous faudrait en fait quelque chose de différent tenant compte des personnes qui sont plus loin et qui ont, de là, de plus grands besoins en matière de déplacements?

Mme Michelle Warkentin: Il est fort possible que ce soit exactement cela. Je le sais, car nous devons voyager très loin. Pour venir, je dois commencer par prévoir le budget, puis les chiffres sont rendus publics et la population peut voir comment il faut dépenser juste pour faire venir quelqu'un afin de visiter les députés et d'être ici, sur la Colline, même pour des activités. Oui, on amène les enfants moins souvent pour voir leur père ou leur mère au travail, parce qu'on sait que les dépenses de déplacement seront scrutées attentivement.

On pourrait examiner la façon de procéder, même si on réunit simplement l'information en une seule facture. Je pense que les conjoints sont actuellement traités de façon distincte des personnes à charge; donc, même si on dit qu'il y a une allocation familiale globale et même si on accorde un peu plus de latitude aux membres de la famille qui demeurent plus loin, au bout du compte, chaque province... Ne répartit-on pas l'information par province, en indiquant ce que chaque député dépense pour les voyages et autre chose, après quoi on publie le tout? C'est très bien pour la reddition de comptes et nous avons besoin de ce système, mais je sais que si on veut éviter l'oeil du public, on ne prend pas l'avion et on ne vient pas aussi souvent.

• (1245)

M. Scott Reid: Merci à toutes d'être venues ici. Je vous en suis reconnaissant.

Le président: Merci.

Madame Boutin-Sweet.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Merci, mesdames.

Madame Flores, vous avez soulevé deux ou trois points sur lesquels j'aimerais poursuivre la discussion.

Vous avez mentionné les réceptions où il y a beaucoup d'alcool et où l'on consomme de la nourriture qui n'est pas très bonne pour la santé. Vous avez tout à fait raison. Il y a malheureusement des problèmes d'alcoolisme, de dépendance aux drogues et d'autres encore. En outre, le taux de divorce est élevé chez les députés.

Une de mes tâches, en tant que whip de mon parti, consiste à aider les députés. Toutefois, les services sont assez limités au sein de la Cité parlementaire.

Dans le cadre de la conciliation travail-famille, croyez-vous qu'il serait souhaitable d'améliorer les services visant à aider les députés? Pour une personne qui a des problèmes d'alcool, le fait de l'admettre, d'en parler à quelqu'un et de demander de l'aide n'est pas évident. Avez-vous des suggestions à nous faire à ce sujet?

Ma question s'adresse aussi à Mme Spinks et à Mme Warkentin, notamment.

[Traduction]

Mme Regina Flores: Ce serait formidable de pouvoir se prévaloir de services professionnels externes, comme des consultations pour les groupes qui peuvent venir et prendre le temps d'échanger sur les difficultés rencontrées. Je ne suis pas une professionnelle, mais j'ai entendu dire que certains députés se sont engagés, par solidarité envers leurs collègues, à ne pas boire lors des activités parce qu'ils se retrouvent dans des situations semblables. Cela semble très isolé, et il n'existe pas de solide réseau de soutien.

J'ai envisagé l'idée, simplement parce que je préfère qu'on offre une brève séance de yoga, et certains députés se sont montrés intéressés. Oui, je pense que c'est nécessaire, et je considère que les gens sont maintenant plus ouverts à l'idée.

Mme Nora Spinks: Je pense que cela revient au concept que nous espérons réussir à mettre en oeuvre ici. Nous voulons notamment veiller à ce que tous les députés non seulement bénéficient d'une vie personnelle saine, de relations épanouies et d'un solide cercle de soutien, mais soient eux-mêmes bien et en santé afin de pouvoir honorer leurs multiples responsabilités. C'est un travail difficile, tant pour le corps que pour la vie personnelle. C'est un travail difficile à accomplir, mais il est également gratifiant, fascinant et enrichissant. C'est un travail important qui doit être fait.

Certaines organisations et compagnies ont choisi de ne pas avoir d'alcool pour une grande partie de leurs activités organisées en soirées. Tout dépend de la situation, et si ce point fera partie des priorités, si on veut intégrer ce concept de santé et de bien-être à tous les égards, alors il ne faut pas seulement examiner les calendriers, mais aussi surveiller son alimentation et la gestion de son horaire quotidien. Pourquoi ne pas commencer la période de questions en prenant une profonde respiration afin de permettre à tous de se recentrer? Cela peut sembler curieux au départ, mais si vous avez lu le journal ce matin, vous savez que certains agents de police font du yoga et de la méditation avant de commencer leur journée de travail.

Nous en sommes à une époque où nous commençons à saisir l'importance cruciale de la santé et du bien-être. Nous prenons tous soin de notre esprit, de notre corps et de notre âme pour vivre jusqu'à 100 ans. Que les gens soient à la Chambre pendant 10 ou 20 ans, ou qu'ils fassent autre chose pendant 20 ans par la suite, nous devons nous assurer de ne pas les brûler et de ne pas les obliger à sacrifier leurs relations personnelles avec leur conjoint, leurs enfants ou leur communauté parce que nous ne savons pas comment coordonner les calendriers. Nous avons tellement progressé que nous devrions être capables de régler les brouilles pour nous attaquer aux points importants.

• (1250)

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Merci.

Avant de céder la parole à M. Christopherson, qui a des choses à vous mentionner, j'aimerais faire un commentaire.

Nous avons déjà suggéré au comité une autre possibilité, soit qu'il y ait des points alloués pour d'autres personnes. Par exemple, Mme Moore amène parfois sa tante pour l'aider à prendre soin de son enfant. On pourrait donc étendre cela à des personnes qui ne font pas partie de la famille rapprochée. Cela pourrait aider les familles.

Cette question ne s'adresse pas à vous. Je cède donc la parole à M. Christopherson.

[Traduction]

Le président: Vous disposez de 30 secondes, monsieur Christopherson.

M. David Christopherson: Merci. Je vais revenir au point précédent pour dire que lorsque j'étais à Queen's Park, nous avons adopté le système de points fédéral parce que notre système n'était pas équitable. Il ne montrait que le coût du déplacement entre la circonscription et la capitale. Cela me convient, car je reste à Hamilton et la capitale est à Toronto, mais si on demeure à Sault Ste. Marie, les montants sont différents. Nous avons adopté le système de points qui s'applique ici, ce qui signifie que si on utilise un nombre x de voyages, cela compte pour des points.

Mais nous sommes toujours aux prises avec le problème politique, Mme Warkentin. Je pense que votre point est bien compris. Il faut rendre des comptes, mais peut-être existe-t-il un moyen de mettre tout en commun, parce que l'idée, c'est la responsabilisation. Les gens savent que vous avez effectué un déplacement, et s'ils veulent connaître le montant total, l'information est là. Pour obtenir des renseignements détaillés, on appelle Air Canada. Il est facile de déterminer ce que ce serait probablement. Je comprends parfaitement.

C'est une question d'équité. C'est bien plus facile pour moi, même de Hamilton, de faire venir ma famille dans la capitale que si je restais à l'extrême ouest du pays. Nous avons besoin d'un système, sans perdre de vue la reddition de comptes, et je vous suis reconnaissant d'avoir dit cela. Nous ne pouvons perdre cela. Il faut rendre le système soit un peu plus équitable, car votre famille se retrouverait davantage dans la mire du public pour avoir fait la même chose que moi, simplement pour des raisons géographiques, et ce n'est pas équitable.

Merci, monsieur le président.

Le président: Madame Sahota.

Mme Ruby Sahota: J'aimerais commencer en vous remerciant toutes d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais en apprendre un peu plus au sujet de l'association des conjoints et savoir combien de membres actifs en font partie. A-t-on posé à tous la question sur les séances du vendredi? Est-ce qu'un grand nombre d'hommes sont actifs dans votre association? Comment le processus de consultation s'est-il déroulé? A-t-on procédé à un sondage? Quels moyens a-t-on utilisés?

Mme Michelle Warkentin: Je fais partie de l'ACP depuis le début. On a envoyé les questions par courrier électronique à tous les conjoints, tant aux hommes qu'aux femmes. On m'a demandé de parler, alors j'ai écrit à tous les conjoints conservateurs parce que j'ai accès à leurs adresses de courriel. J'ai demandé à un autre bénévole de prendre ma place et de poser les questions de nouveau et de demander une réponse.

En outre, j'ai commencé à faire des appels. J'ai aussi parlé à plusieurs conjoints de sexe masculin. L'ACP est une organisation

formidable qui offre du soutien, et j'encourage fortement les libéraux à former leur propre association de conjoints. Ces organisations offrent un excellent soutien. Cela répond-il entièrement à votre question?

Mme Ruby Sahota: A-t-on interrogé les membres au sujet du calendrier et des séances du vendredi? Combien ont répondu à ces courriels? J'aimerais savoir si un grand nombre de gens nous ont répondu.

Mme Michelle Warkentin: Oui, il y en a eu 9 ou 10, et j'en ai reçu environ 25.

Mme Regina Flores: Il s'agissait d'un questionnaire écrit, qui comprenait sept questions, il me semble. J'ai reçu 12 réponses, et environ 8 d'entre elles étaient favorables à l'idée de prendre congé le vendredi.

Mme Ruby Sahota: Nous n'avons pas eu cette information dans l'exposé.

Mme Michelle Warkentin: Il y a une différence. Les répondants ont exprimé beaucoup de scepticisme, craignant que si on raccourcit la semaine, on risque d'allonger le jeudi. Ceux qui doivent voyager plus loin ne pourraient donc pas retourner chez eux en avion le jeudi soir, comme ils le feraient habituellement, puisque ce sont les députés locaux ou ceux qui assurent la présence à la Chambre à tour de rôle qui sont là les vendredis. Je tenais à le souligner.

Mme Ruby Sahota: Diriez-vous qu'un pourcentage plus élevé de répondants se sont prononcés en faveur plutôt qu'en défaveur?

Mme Regina Flores: Je n'ai vu que les réponses que l'association a reçues, pas celles de l'initiative des conservateurs.

Mme Michelle Warkentin: J'en ai reçu environ 25, et l'ACP, une douzaine. Je pense que même parmi ces 12 réponses, certaines étaient défavorables.

• (1255)

Mme Ruby Sahota: Ce serait bien d'avoir encore plus de rétroaction. J'aimerais, si possible, voir les commentaires que nous pourrions avoir de tous les conjoints. Ce serait utile.

Le président: Si vous pouviez faire parvenir des renseignements écrits au Comité, ce serait formidable d'avoir plus d'information.

Mme Nora Spinks: Permettez-moi aussi de parler brièvement du vocabulaire entourant les expressions « propice à la vie de famille », « adaptation » et « environnements de travail inclusifs ».

Compte tenu de toute la question de la responsabilité et de la transparence, je pense que nous devons cesser d'employer le mot « congé ». Le vendredi n'est pas un jour de « congé », mais bien une journée de travail différente. Je pense qu'il est très important d'admettre que nous parlons du travail parlementaire et du travail dans les circonscriptions. La famille fait quand même partie du portrait, mais quand nous posons des questions, nous devons faire très attention à la manière dont nous les formulons.

Je veux faire une observation sur ce qui a été dit à propos de la venue des familles à Ottawa. Il existe une différence entre les hommes et les femmes à cet égard. Traditionnellement, les hommes font plus souvent venir leur famille à Ottawa et restent en contact avec elle, alors que les femmes tendent à laisser leur famille derrière parce que leur conjoint occupe un emploi rémunéré dans leur région. Nous devons faire attention quand nous examinons la question. Il faut tenir compte de la différence entre les sexes quand vient le temps de trouver des stratégies et des solutions.

Le président: Merci.

Notre dernier intervenant est M. Schmale.

M. Jamie Schmale: Je vous remercie toutes les trois d'être venues nous faire part de vos opinions. Nous vous en sommes très reconnaissants.

L'Association des conjoints de parlementaires accomplit un travail fantastique. Merci pour tout ce qui a été fait. Je comprends ce que vous avez indiqué plus tôt sur l'utilisation des points de déplacement pour voyager entre la capitale et votre lieu de résidence, et sur la manière dont la divulgation publique des renseignements influence les décisions que vous prenez de venir à Ottawa voir votre conjoint ou non. Même s'il faut dévoiler l'information, je pense qu'il y a lieu de se pencher sur la question.

Par simple curiosité, quand vous organisez des activités pour l'Association, est-ce que les membres qui vivent près d'Ottawa, en Ontario ou au Québec, y participent plus que ceux qui résident dans l'Ouest ou dans l'Est en raison des motifs que nous avons évoqués? À mon avis, il est crucial que nous incluions nos conjoints. Je pense que s'ils savent ce que nous faisons et s'ils voient peut-être tout ce qui se passe, c'est très différent. Quand on est ici et qu'on voit ce qu'il en est, on peut comprendre.

J'aimerais savoir si la distance constitue un obstacle à la participation des conjoints aux activités.

Mme Michelle Warkentin: Ce n'en est pas nécessairement un. Si vous avez vu l'activité organisée aujourd'hui à l'intention des conjoints, je dirais que j'ai été, en fait, fort étonnée par le nombre de conjoints venant d'autres partis.

Je pense que tout dépend de l'étape à laquelle on en est rendu dans la vie et de la liberté que l'on a de voyager. Si on a de jeunes enfants à la maison... J'ai amené un de mes enfants avec moi et j'en ai laissé deux à la maison. Mais, vous savez, il n'y a pas que les enfants. Je vous remercie d'avoir dit cela. Il y a également les parents âgés. Je sais qu'une conjointe n'a pas pu venir parce qu'elle prend soin de ses parents. Je pense que tout dépend de l'étape de la vie à laquelle on est rendu et de la souplesse dont on dispose pour assister aux activités offertes aux conjoints. Un nombre assez important de conjoints ont fait l'effort de venir.

Même si on reste dans les environs, on peut avoir une vie occupée qui fait qu'il est difficile de se libérer. Ce n'est pas une réponse facile, présenté ainsi.

M. Jamie Schmale: J'en conviens; c'est difficile, mais quand je retourne dans ma circonscription, je tente de trouver des façons d'intégrer ma famille dans cette vie. J'assiste à 11 défilés du père Noël. Immédiatement après le jour du Souvenir — le dimanche qui suit —, cela commence et se poursuit jusqu'au 15 décembre. C'était ainsi l'année passée. C'était difficile, et la Chambre ne siégeait pas. Je peux donc imaginer que si elle siégeait, ce serait tout simplement... Je serais bougon. Mon personnel serait bougon. Ma conjointe serait bougonne. Mon garçon serait bougon. En fait, j'ai commencé à l'emmener à certains défilés, ce qui a eu d'heureux résultats. L'hiver a heureusement été doux; cela a donc très bien fonctionné.

Une voix: Vous pourriez lui expliquer la situation.

M. Jamie Schmale: Oui, mais je pense que le simple fait de les faire participer aide aussi. Ma conjointe peut ainsi bénéficier d'une sorte de pause, si l'on veut, et je peux passer un peu de temps...

Mme Regina Flores: Même s'ils ne participent pas aux activités organisées, le simple fait d'être en contact... Parfois, ce ne sont que des séances de défoulement, mais cela aide, n'est-ce pas?

M. Jamie Schmale: Certainement.

Mme Regina Flores: Les gens sentent qu'ils ne sont pas seuls. Je fais partie de l'Association depuis à peine six mois, mais déjà, on sent qu'il existe tout simplement un système, un réseau de soutien entre les lignes de parti. Ce n'est pas tout le monde qui peut comprendre ce que l'on vit. J'encourage certainement tous les conjoints à dialoguer avec nous, que ce soit par courriel ou...

• (1300)

M. Jamie Schmale: Oui, absolument.

Mme Michelle Warkentin: J'aimerais également faire remarquer qu'il est bénéfique pour les conjoints de participer, ne serait-ce que parce qu'ils peuvent comprendre le périple que doit effectuer le député pour revenir à la maison. Chaque fois que je viens — et je voyage de nuit si je dois venir —, je peux comprendre le trajet que mon conjoint doit accomplir chaque fin de semaine pour passer du temps avec moi. Il est extrêmement bénéfique pour les conjoints de venir vous voir à l'oeuvre, de constater que vous ne faites pas la grasse matinée pendant que nous sommes à la maison avec les enfants. Quand les familles viennent, c'est bénéfique à tous les égards, et c'est tout un honneur de faire ainsi partie de l'histoire. C'est une excellente chose si les familles peuvent faire l'effort de venir et de participer.

M. Jamie Schmale: Je suis d'accord avec vous. Comme je l'ai indiqué, c'est très bénéfique d'être ici pour voir ce qu'il en est.

Pour ce qui est de la santé et de la condition physique, nous avons déjà discuté de la question. Je vais faire un brin de publicité pour le groupe de coureurs du Parlement, qui se réunit tous les mardis et jeudis à 6 h 45. Le NPD n'y est pas représenté. Je verrai David Christopherson, ici présent, le jeudi à 6 h 45. Nous pourrions peut-être élargir le concept. Je sais que c'est très difficile. J'ai constaté que je dis habituellement que je vais m'entraîner le soir, puis quelque chose m'en empêche. Si je ne le fais pas le matin, je ne m'entraîne pas. Mes vêtements ont rétréci depuis le scrutin.

Quel conseil pouvez-vous nous donner?

Mme Nora Spinks: Je pense que les organisations ont pris quelques mesures, notamment en prenant conscience du problème et en lui accordant la priorité. Cela signifie que lorsque l'on planifie des réunions, il faut veiller à ce qu'il y ait autre chose que des sandwiches et prévoir un bar à jus. Pourquoi pas? Les entreprises s'attaquent au problème depuis longtemps. Il y a une dizaine d'années, toutes les friteuses ont été éliminées des cafétérias des entreprises manufacturières. Les gens ont rouspété pendant quelques jours ou quelques semaines, puis ils se sont habitués au comptoir à salade.

Une fois qu'on est sensibilisé à la question et que cela commence à faire partie de la culture... Ce que je veux dire, c'est qu'il ne faut pas se contenter de prendre des mesures accessoires, mais s'attaquer à la culture et devenir très conscientisé. Les choses deviennent alors bien plus faciles. C'est aussi beaucoup plus facile quand on sait qu'une plage horaire de la journée, disons de 5 h 30 à 8 h, vous est réservée. Vous pouvez discuter sur Skype, vous entraîner, méditer et faire du rattrapage. Il n'y a rien de prévu un jour donné ou pendant une certaine période, et tout le monde respecte cette pratique. Une fois que ce mouvement est devenu collectif et que tout le monde s'appuie mutuellement, il est bien plus facile d'atteindre son objectif.

Les habitudes formées ici datent de 150 ans. Vous devez adopter un ensemble tout nouveau d'habitudes, de stratégies et de solutions. Je pense qu'une fois que vous y serez arrivés, vous réussirez beaucoup mieux, vous serez en bien meilleure santé et les familles seront moins stressées. Tirez parti de ce qui est là. Élargissez votre réflexion sur la famille et ne laissez rien de côté. N'envisagez pas seulement la semaine de travail comprimée. Que diriez-vous d'un mois de travail comprimé? Pourquoi ne pas travailler six jours par semaine au lieu de quatre?

On possède une vaste expérience dans les domaines du gaz, du pétrole et des mines, où on utilise des navettes aériennes, exactement comme vous. Seulement, dans ces domaines, on a cherché à trouver l'idéal sur le plan de la santé et du bien-être. Quel est cet idéal? On produit toujours, et on demeure productif. Ne pensez pas que la semaine comprimée constitue la seule solution. Tous les documents montrent que si on comprime la semaine de travail, le vendredi est la pire journée pour prendre congé. Les lundis sont de loin préférables pour tout le monde, et ce, pour un éventail de raisons que je pourrais vous exposer si vous le voulez. Pour des raisons d'optique, des

questions d'ordre pratique, pour l'efficacité et pour les déplacements, envisagez d'être dans vos circonscriptions les lundis au lieu des vendredis. Je peux vous fournir beaucoup de renseignements à ce sujet.

Le président: Merci.

M. Arnold Chan: S'il y a des renseignements que vous pouviez nous transmettre, cela nous serait d'une aide inestimable, simplement pour faire passer le message à nos caucus respectifs.

Le président: J'aimerais remercier tous les témoins d'avoir comparu. Comme je l'ai indiqué précédemment, si vous avez d'autres renseignements à fournir, veuillez nous les faire parvenir par écrit. Nous nous reverrons tous jeudi, alors que nous recevrons des témoins de l'Administration de la Chambre des communes pour les interroger sur le service de garderie et tout le reste. Nous devrions avoir une séance bien remplie.

Merci à tous.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>